

Décentralisation des fonds climat (DFC)

---



# Inclusion sociale au sein de la Décentralisation des fonds climat au Mali et au Sénégal

Near East Foundation consortium dans le cadre du programme Building Resilience and Adaptation to Climate Extremes and Disasters (BRACED)



---

Auteur : Georges Djohy

# Table des matières

Liste des tableaux et encadrés -----	3
Acronymes -----	4
Résumé analytique-----	5
1. Introduction-----	7
2. Approche méthodologique de l'étude -----	10
2.1 Préparation des travaux de recherche sur le terrain .....	11
2.2 Collecte des données.....	13
2.3 Limites de l'étude .....	15
3. Le projet DFC au Sénégal et au Mali : modèles inclusifs de gestion des fonds climat en Afrique -----	17
3.1 DFC au Sénégal : acteurs et processus .....	17
3.2 DFC au Mali : acteurs et processus.....	27
3.3 L'inclusion sociale au sein de DFC : forces et faiblesses .....	36
4. Promouvoir la résilience au changement climatique par le biais de DFC-----	46
4.1 Résumé des effets de DFC sur la résilience au Sénégal .....	46
4.2 Résumé des effets de DFC sur la résilience au Mali.....	48
4.3 Effets perçus au Sénégal et au Mali.....	50
5. Conclusions principales et recommandations -----	51
Références-----	56

Si vous avez des questions sur ce rapport ou sur le projet DFC en général,  
veuillez contacter la Near East Foundation à [info@neareast.org](mailto:info@neareast.org) ou + 1 315 428 8670

# Liste des tableaux et encadrés

Tableau 1 : Investissements échantillonnés au Sénégal -----	13
Tableau 2 : Investissements échantillonnés au Mali-----	13
Tableau 3 : Acteurs et processus au Sénégal-----	18
Tableau 4 : DFC au Mali : acteurs et processus d'inclusion sociale-----	28
Tableau 5 : Effets sur la résilience au Mali et au Sénégal -----	50
Encadré 1 : Témoignage d'une agricultrice à Ida Mouride -----	25
Encadré 2 : Témoignage d'un membre du comité de gestion à Saré-mala -----	35
Encadré 3 : Témoignage d'une maraîchère à Karamani -----	39
Encadré 4 : Témoignage d'une teinturière à Kathiotte-----	42
Encadré 5 : Témoignage d'une agricultrice à Ndiobene Sama Lamo -----	47
Encadré 6 : Témoignage d'un agriculteur à Kouna-----	49

# Acronymes

ANICT	Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (Mali)
ARD	Agence Régionale de Développement (Sénégal)
BRACED	Améliorer la résilience et l'adaptation aux épisodes climatiques extrêmes et aux catastrophes
BRACED-X	Phase d'extension du programme BRACED
CCA	Comité Communal d'Adaptation (Mali)
CCOCSAD	Comité Communal d'Orientation, Coordination et de Suivi des Actions de Développement (Mali)
CDA	Comité Départemental d'Adaptation (Sénégal)
CLA	Comité Local d'Adaptation (Mali)
CLOCSAD	Comité Local d'Orientation, Coordination et de Suivi des Actions de Développement (Mali)
CRA	Comité Régional d'Adaptation (Sénégal)
CROCSAD	Comité Régional d'Orientation, Coordination et de Suivi des Actions de Développement (Mali)
DFC	Décentralisation des fonds climat
DFID	Département britannique pour le développement international
FCFA	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
GIE	Groupement d'Intérêt Économique
IED-Afrique	Innovation, Environnement et Développement en Afrique
IIED	Institut international pour l'environnement et le développement
NEF	Near East Foundation
OCB	Organisation Communautaire de Base
OSC	Organisation de la Société Civile
PDC	Plan de Développement Communal
PNDL	Programme National de Développement Local
TdC	Théorie du Changement

# Résumé analytique

Le projet « Décentralisation des fonds climat » est actuellement mis en œuvre au Sénégal et au Mali, afin de promouvoir la mise en place d'un mécanisme décentralisé pour la collecte et la gestion des fonds climat. Pour ce faire, il doit renforcer, les capacités décisionnelles des collectivités et communautés locales. Selon les principes directeurs qui lui ont été fixés, le projet vise à améliorer l'inclusion sociale dans la prise de décision des collectivités territoriales, et à aider les groupes et les communautés les plus vulnérables à exprimer leurs besoins face au changement climatique.

L'hypothèse établie par le projet DFC est que l'inclusion sociale dans la prise de décision accroît, de façon équitable, la résilience des communautés, en répondant à leurs besoins prioritaires. La présente étude examine, dans ce cadre, de quelle manière les caractéristiques propres au mécanisme ont permis à différents groupes sociaux locaux de participer au processus DFC dans les deux pays. Elle examine également de quelle manière l'implication de ces derniers a accru leur résilience au changement climatique. Nous avons conduit la présente étude en utilisant une approche qualitative, basée sur des outils de collecte de données, tels que des entretiens individuels, des discussions de groupe et des observations directes. Les recherches sur le terrain ont duré 10 jours dans chaque pays et ont ciblé les acteurs des différents niveaux de la filière d'intervention de DFC : les communautés à la base, les collectivités territoriales, les services techniques, etc.

Les résultats révèlent que la procédure DFC est fortement inclusive dans les deux pays. Aucun des acteurs n'en disconvient. Tous les acteurs, par le biais de récits, d'exemples et de témoignages divers, ont exprimé leur satisfaction quant à

l'attention portée aux acteurs à la base, et de la prise en compte de leurs besoins prioritaires. Le processus a également favorisé l'apprentissage mutuel dans les deux pays. Les activités de partage d'information, de sensibilisation et de formation ont conduit à une prise de conscience accrue des effets du changement climatique, et de la nécessité d'élaborer des projets d'investissement pertinents en matière de résilience en vue de collecter des fonds climat. Les activités menées ont renforcé la confiance entre les acteurs, et favorisé une meilleure collaboration entre les collectivités territoriales, les conseillers et les populations locales autour de problèmes communs.

Les processus de DFC ont fortifié les pouvoirs décisionnels des acteurs locaux, et des femmes en particulier. Les populations locales adhèrent plus volontiers aux idées avancées et aux meneurs de projets élaborés localement. Celles-ci prennent alors également davantage d'initiatives en faveur de la pérennisation de la gestion des investissements et de la collecte de fonds dédiés à des projets ultérieurs sur la résilience. Un effet d'entraînement est apparu au sein des communautés non bénéficiaires, qui apprennent de nouveaux savoirs et reçoivent des conseils de la part des bénéficiaires, afin qu'elles ne soient pas délaissées dans la transformation effectuée par leurs voisins. Bien que le concept de résilience ait été difficilement concrétisé à leur niveau, les acteurs locaux ont fait état – dans les études de cas et les témoignages rendus au sujet de leurs pairs – des effets positifs des procédures DFC et de ses investissements, sur l'amélioration des différents actifs qui assurent leurs moyens de subsistance. Ils ont reconnu que ces actifs et ces bénéfices renforceront probablement leurs capacités à faire face aux chocs et aux incertitudes liés au changement climat, actuellement et à l'avenir.

Malgré les efforts déployés par les équipes de pays chargées de DFC afin d'assurer les résultats présentés ci-dessus, certains aspects du processus de mise en œuvre du projet pourraient être améliorés. Les difficultés rencontrées dans les consultations communautaires, la gestion du processus d'élaboration, la mise en application des projets d'investissement, leur évaluation, leur sélection, leur validation, ainsi que dans le

suivi et la réception des travaux intermédiaires et finaux, sont détaillées amplement au sein de cette étude et complétées par des propositions dans la dernière section. Nous concluons en soulignant que la différence entre le projet DFC et les projets de développement ordinaires repose sur la place centrale que DFC accorde aux bénéficiaires et aux collectivités territoriales dans les processus d'apprentissage et de prise de décisions.

# 1. Introduction

Le changement climatique est une réalité au Sahel où les dérèglements et l'imprévisibilité du climat qui s'aggravent d'année en année, ont un effet négatif sur les systèmes de production agricole, pastorale et halieutique. Cette situation met en péril la sécurité alimentaire des communautés locales et plonge les diverses couches sociales de la société dans un cercle vicieux de vulnérabilité et de pauvreté. Les femmes et les groupes aux modes de vie mobiles sont particulièrement vulnérables, en raison de leur accès plus limité aux ressources de production courantes, de la prévalence des systèmes patriarcaux, de stéréotypes divers ou de leur exclusion de toute prise de décision. S'il est communément admis que les communautés locales, et les personnes vulnérables en particulier, sont les mieux placées pour identifier et entreprendre les actions nécessaires à leur adaptation et leur résilience au changement climatique, les financements internationaux destinés à ces objectifs sont tous versés aux décideurs politiques et aux acteurs nationaux. Les membres des communautés à la base sont ainsi privés de tout contrôle sur les affectations ou la gestion des fonds.

Le projet « Décentralisation des fonds climat » est mis en œuvre dans ce contexte, afin d'autonomiser et de renforcer les capacités des acteurs locaux à mobiliser et à gérer les fonds axés sur l'amélioration de la résilience au changement climatique. Le projet s'inscrit dans le programme « Améliorer la résilience et l'adaptation aux épisodes climatiques extrêmes et aux catastrophes » (BRACED), élaboré par le Département britannique pour le développement international (DFID). Il est mis en œuvre par la Near East Foundation (NEF), dans le cadre d'un consortium incluant l'organisation Innovation, Environnement et Développement en Afrique (IED-Afrique) et l'Institut international pour

l'environnement et le développement (IIED). La première phase du programme BRACED a été mise en œuvre de 2015 à 2018 et sa phase d'extension actuelle (BRACED-X) expirera en juin 2019.

DFC est un projet de recherche-action et de plaidoyer. Il a pour objet d'encourager une plus grande décentralisation des fonds climat, en renforçant les capacités décisionnelles des collectivités et communautés locales dans les régions de Mopti au Sénégal et de Kaffrine au Mali. Le projet vise à améliorer la résilience des communautés face au changement climatique dans trois cercles au Mali et quatre départements au Sénégal. Les quatre principaux objectifs du projet sont les suivants:



- Des mécanismes décentralisés de planification et de financement sont mis en place et sont fonctionnels dans trois cercles (au Mali) et quatre départements (au Sénégal) pour soutenir des investissements en biens publics priorités par les communautés et qui renforcent la résilience au changement climatique.
- Les communautés vulnérables dans trois cercles (au Mali) et quatre départements (au Sénégal), bénéficient des investissements en biens publics conformes à leurs priorités et qui renforcent leur résilience face au changement climatique.
- Des données et leçons probantes sur l'efficacité des financements décentralisés pour l'amélioration de la résilience des communautés sont produites et partagées.
- Des mécanismes et processus sont mis en place pour faciliter la prise en compte des données et leçons probantes dans les décisions prises par les décideurs nationaux et internationaux.

Afin d'atteindre ses objectifs, le projet DFC est fondé sur six principes directeurs (Bonis Charancle et coll., 2018) :

Premièrement, DFC implique les institutions publiques de la décentralisation en s'appuyant sur le modèle de gouvernance existant. Les méthodes appliquées pour le projet sont, dans ce cadre, toutes greffées sur celles mises en œuvre par les collectivités territoriales, et cherchent à susciter une gouvernance plus innovante orientée vers l'amélioration des politiques de décentralisation et de la gestion des projets de renforcement de la résilience.

Deuxièmement, le projet DFC favorise une planification locale répondant aux besoins prioritaires des communautés locales plutôt que d'imposer des mesures quelconques à celles-ci. Il promeut ainsi la mise en place d'un espace, où l'ensemble des personnes, quelles que soient leurs origines socioprofessionnelles ou leurs conditions de vie, doivent pouvoir s'exprimer. Les connaissances et expériences des communautés

locales sont mises en avant, pour leur permettre de jouer un rôle décisif dans l'identification et la mise en œuvre de projets d'investissements axés sur la résilience.

Le projet DFC encourage, troisièmement, l'apprentissage et le renforcement des capacités. Il accroît ainsi l'inclusion dans la planification, en permettant aux collectivités territoriales de centrer leurs procédures de planification sur les communautés à la base et leurs besoins les plus prioritaires. Dans ce contexte, un portage institutionnel est fourni aux collectivités territoriales, afin d'accroître leur connaissance des aspects traditionnels de la gouvernance locale, et d'améliorer l'intégration du changement climatique dans les procédures de planification et de prise de décision.

Quatrièmement, le projet DFC met l'accent sur les biens publics en tant que facteur déterminant de la résilience de nombreuses personnes. Seuls les biens publics bénéficiant à un grand nombre de personnes sont sélectionnés dans la procédure de mise en œuvre, afin d'améliorer la résilience individuelle et collective.

Le projet DFC encourage, cinquièmement, l'inclusion. Toutes les mesures menées dans le cadre du projet doivent ainsi être inclusives, équitables et basées sur une stratégie en faveur de l'égalité des sexes. Tous les membres de la communauté, y compris les femmes et les groupes marginalisés, doivent être pris en compte. L'hypothèse établie suppose que l'exclusion de ces couches vulnérables de la société, et l'indifférence à l'égard de leurs besoins spécifiques, affecteront la résilience de l'ensemble de la communauté.

Sixièmement, le projet DFC canalise les fonds climat par l'intermédiaire du mécanisme fourni par la décentralisation. Sans inventer de nouveaux moyens d'acheminer les fonds, le projet DFC promeut un processus transparent, participatif et efficace, entièrement façonné par des procédures décentralisées, tout en renforçant la capacité des gouvernements locaux à gérer des fonds climat.

En supposant que ces principes aient effectivement régi la mise en œuvre de DFC dans les deux pays bénéficiaires, la présente étude a pour ambition d'examiner comment les caractéristiques propres au mécanisme mis en place ont permis à différents groupes sociaux locaux de participer au processus DFC. En se référant au cinquième principe de DFC (l'inclusion), qui peut être perçu comme un aspect relativement transversal du processus, l'étude cherche à déterminer si, et comment, l'inclusion sociale différencie DFC des autres formes de participation aux procédures de planification locale ; et quelle différence cet engagement apporte-t-il au choix des investissements financés et les effets sur la

résilience au changement climatique dans chaque pays. En d'autres termes, nous avons cherché à mieux comprendre par quels moyens la mise en œuvre de DFC implique différents groupes sociaux au Mali et au Sénégal, et si cette inclusion sociale est pertinente pour améliorer leur résilience au changement climatique. Le présent rapport est ainsi une « étude des perceptions », orientées sur la collecte et la compréhension des points de vue des bénéficiaires et des différentes parties prenantes impliquées (hommes et femmes, jeunes, personnes âgées, céréaliers, éleveurs pastoraux, etc.) sur le modèle inclusif de DFC, tel qu'il a été mis en place dans les deux pays.

## 2. Approche méthodologique de l'étude

L'inclusion sociale est un concept relativement complexe qui fait l'objet de diverses interprétations dans les publications scientifiques ou axées sur le développement. Envisagée sous l'angle du potentiel humain, l'inclusion sociale ne signifie pas toujours la même chose que lorsqu'elle est analysée sous l'angle d'idéologies néolibérales et de justice sociale. Plusieurs éléments sont toutefois communs, quelle que soit l'idéologie de la pensée exprimée ou de l'analyse publiée : l'accès, la participation et la réussite (Gidley et coll., 2010). Ces éléments déterminent également divers degrés d'inclusion sociale. L'inclusion sociale, entendue dans son sens le plus large, désigne le fait d'atteindre et d'impliquer des personnes de tous les milieux et de toutes les conditions, en leur accordant une place et en leur offrant la possibilité de participer à la vie communautaire (MACS-NB, 2006). Le terme fait référence à une approche relativement récente, qui s'applique aux systèmes de gouvernance, de prise de décision et de changement politique visant à supprimer les inégalités dans l'accès aux actifs, aux compétences et aux opportunités. « *L'inclusion sociale vise à renforcer les incitations et les capacités au sein des institutions, qui permettront à ces dernières de répondre efficacement et équitablement aux demandes de tous les citoyens, [indépendamment] de leur statut social* » (Bennett, 2002). L'inclusion sociale s'oppose à « l'isolement social » ou à « l'exclusion sociale », qui font référence à certains individus ou groupes de personnes n'étant pas en mesure de participer pleinement à la vie économique, sociale et politique de leur pays. Ceci diminue la

solidarité, aggrave les tensions sociales et ralentit le développement social.

Dans le cadre spécifique de DFC, qui reprend la logique du programme BRACED, l'inclusion sociale est d'abord entendue au sens de « l'égalité des sexes » et, ensuite au sens de « la prise en considération des points de vue des groupes vulnérables dans la planification et la prise de décision ». En ciblant un impact transformationnel (c'est-à-dire un changement qui catalyse d'autres changements), les actions du projet font partie de la production de résultats équitables dans lesquels les points de vue de toutes les parties prenantes sont représentés. Dans le contexte de la planification participative, par exemple, l'application d'une approche inclusive impliquera tous les segments de la population pour identifier et hiérarchiser leurs investissements pertinents. Lors de la mise au point d'une théorie du changement (TdC), l'inclusion est assurée, par exemple, par la participation des bénéficiaires aux discussions sur les différentes manières dont les investissements affectent les individus en fonction du sexe, des moyens de subsistance, des handicaps, de l'âge, etc. Cela s'applique également à une activité de screening environnemental, qui doit prendre en compte les connaissances et les expériences des communautés locales, afin de mieux comprendre et de concrétiser les caractéristiques des investissements souhaités par les groupes de personnes vulnérables. Tous ces processus doivent être coordonnés, dans un cadre solide, afin de faciliter la découverte et l'apprentissage<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Year 1 Annual Report, NEF, IED-Afrique, IIED ; Year 2 Annual Report, NEF, IED-Afrique, IIED ; et Year 3 Annual Report, NEF, IED-Afrique, IIED.

Dans cette perspective, notre étude examine la manière dont les procédures DFC parviennent à atteindre, motiver, mobiliser et intégrer différents groupes sociaux<sup>2</sup>, avec pour objectif ultime d'améliorer leur résilience au changement climatique. L'approche utilisée a mis l'accent sur les acteurs, les procédures et les résultats. Pour cette étude, divers outils de sciences sociales ont été utilisés, notamment une revue de la littérature et des documents, des entretiens semi-structurés, des entretiens ouverts / récits de vie, des études de cas et des discussions de groupe<sup>3</sup>. Nous n'avons prédéfini aucun échantillon pour les personnes incluses dans l'étude mais avons, en revanche, multiplié les entretiens, selon les besoins, jusqu'à l'atteinte d'un point de saturation (à savoir lorsque toute question supplémentaire ne fournirait aucune nouvelle information utile). Si l'inutilité de nouveaux entretiens était évidente dans le contexte sénégalais, du fait que la plupart des acteurs associés à la collecte des données (consultants locaux, équipe DFC, étudiant doctorant assistant, etc.) en convenaient, le contexte d'insécurité au Mali n'était pas propice à la vérification de cette saturation en matière d'accès à l'information. Nous avons fait ce qui était possible, reconnaissant que nous aurions pu faire beaucoup mieux si les conditions de travail avaient été meilleures sur le plan sécuritaire. Pour remédier à cette limite potentielle de l'approche, nous avons triangulé nos sources et nos données pour les deux pays, afin d'assurer la diversité et la fiabilité de l'étude. L'approche mise en œuvre dans la présente étude inclut cinq phases majeures : i) préparation de la mission, ii) harmonisation des tâches avec les consultants locaux ; iii) définition de la portée des recherches avec les équipes d'IED-A et NEF-Mali<sup>4</sup> ; iv) collecte des données

et communication de retours à ces équipes ; et v) analyse des données et établissement des rapports.

## 2.1 Préparation des travaux de recherche sur le terrain

La préparation de la mission a été axée sur une analyse documentaire des publications, des rapports et des données de DFC. Elle a également inclus des discussions avec les équipes DFC. Au cours de cette phase, nous avons mieux compris le projet, ses objectifs et les résultats déjà obtenus. Nous avons également identifié la manière dont les concepts relatifs à l'inclusion sociale sont présentés dans les documents du projet, en considérant le fait que l'inclusion sociale, telle qu'elle est conceptualisée, pourrait différer de la dynamique existant sur le terrain (Vinck, 2012)<sup>5</sup>.

Face à la diversité des acteurs impliqués dans DFC, il a été nécessaire d'élaborer des outils de collecte de données, susceptibles de rassembler autant d'informations que possible, auprès des différentes parties prenantes, sur une courte durée, en accord avec le caractère qualitatif et ethnographique de l'étude. Nos entretiens ne se sont pas limités aux bénéficiaires directs, aux collectivités territoriales, aux prestataires de services consultatifs, aux membres des comités d'adaptation ou aux dirigeants de services administratifs régionaux. Ils ont, en effet, été étendus aux chefs d'entreprises sous-traitantes et à d'autres personnes ressources. Deux guides d'entretien de base ont été rédigés, mis à l'essai et utilisés, avec une certaine souplesse, afin qu'ils soient plus aisément mis en application

<sup>2</sup> Les groupes sociaux ciblés par le projet DFC incluent les hommes, les femmes, les jeunes hommes et jeunes femmes, les céréaliers, les éleveurs pastoraux et les autres moyens de subsistance locaux, ainsi qu'il convient, ainsi que les personnes sédentaires, les groupes nomades, les personnes marginalisées, les personnes âgées vulnérables, les personnes peu qualifiées ou inalphabètes, les personnes à faible revenu, les personnes handicapées, les personnes malades ou fragiles, etc.

<sup>3</sup> Des ateliers ont été programmés pour les villages. Ils ont toutefois été impossibles au Sénégal, en raison de l'indisponibilité des acteurs au moment de la collecte des données. Au Mali, l'insécurité nous a imposé d'être efficaces et discrets. Des discussions de groupe ont ainsi été conduites avec un plus large éventail d'acteurs, afin de compléter les ateliers au niveau des villages.

<sup>4</sup> Également appelées "l'équipe DFC" dans la suite du document.

<sup>5</sup> Les acteurs ont été en mesure de renégocier les approches choisies, et de concrétiser ces dernières selon leurs attentes ou leurs intérêts.

par les consultants associés : l'un est destiné aux bénéficiaires et l'autre, aux autres parties prenantes du projet (collectivités territoriales, agents de vulgarisation, membres de divers comités, etc.). Nous avons conduit des entretiens ouverts en complément d'entretiens semi-structurés et des discussions de groupe. Cela nous a permis, non seulement de collecter des informations précises et complexes, mais également de vérifier toutes les données collectées par triangulation. Les informations obtenues au cours d'entretiens individuels ont, par exemple, été vérifiées et complétées lors de discussions de groupe ou d'observations directement recueillies sur le terrain. Le consultant principal a convoqué les consultants locaux et les équipes de pays, afin de préparer les travaux de recherche sur le terrain et de recenser les investissements pertinents, ainsi que les acteurs clés concernés, sur la base de critères de sélection.

Au début de l'étude, DFC avait financé 123 investissements dans le cadre du programme BRACED (75 au Sénégal et 48 au Mali). Nous avons identifié six critères de sélection :

- i) domaine d'activité ;
- ii) type d'investissement et représentativité ;
- iii) diversité professionnelle et/ou ethnoculturelle des bénéficiaires ;
- iv) phase du programme BRACED au cours de laquelle l'investissement a été réalisé<sup>6</sup> ;
- v) lieu de l'investissement (village, commune et département/cercle) ;
- vi) le genre (nombre de bénéficiaires hommes et femmes) et d'autres caractéristiques particulières (réussite, échec, etc.).

Étant donné que certains investissements initiés lors de la phase d'extension du programme (BRACED-X) étaient en cours de réalisation, seuls ceux réalisés avant 2018 ont été pris en compte.

Nous avons ciblé, en premier lieu, le type d'investissement le plus souvent effectué par

DFC à Kaffrine : *la banque céréalière*. Parmi les banques céréalières existantes, nous avons sélectionné un investissement centré sur l'activité céréalière (ciblant principalement les agriculteurs), dans le village d'Ida Mouride, bâti dans le cadre du deuxième appel à propositions de DFC. Nous avons ensuite recherché un deuxième investissement axé sur l'élevage (ciblant principalement les éleveurs pastoraux). Nous avons sélectionné le *parc à vaccination du bétail* du village de Ndiobene Sama Lamo, bâti dans le cadre du premier appel à propositions de DFC. Enfin, nous avons cherché un troisième investissement ciblant les femmes, qui a été initié par une organisation communautaire de base (OCB) appuyée par une collectivité territoriale. Nous avons choisi *l'unité de traitement de céréales*, financée grâce au deuxième appel à propositions, qui bénéficie au Groupement d'intérêt économique<sup>7</sup> (GIE) des femmes du village de Kathiotte. Le tableau 1 illustre la diversité des investissements échantillonnés en fonction des cibles, des municipalités et des départements.

Au Mali, l'échantillonnage a été rendu difficile par les conditions de sécurité précaires qui ont limité nos choix et nos déplacements. Nous avons dû tenir compte de l'accessibilité et de la sécurisation des villages étudiés. L'échantillonnage a ainsi écarté les régions du Mali à haut risque. La commune de Sio a semblé être relativement paisible, permettant au travail de recherche sur le terrain d'être réalisé à l'abri de risques d'agressions ou d'attaques terroristes. Nous avons systématiquement examiné les trois investissements financés par DFC lors de la phase BRACED dans cette municipalité afin de rendre compte de leur diversité (voir le tableau 2) :

- i) zone rizicole irriguée dans le village de Kouna ;
- ii) zone irriguée du maraîchage dans le village de Karamani ;
- iii) réseau d'approvisionnement en eau potable du village de Saré-mala.

<sup>6</sup> Le Sénégal a initié deux appels à propositions durant la phase du programme BRACED, contre un seul appel d'offres pour le Mali. Les deux pays mettent actuellement en œuvre des investissements au titre de la phase d'extension du programme (BRACED-X).

<sup>7</sup> Groupement d'intérêt économique (GIE) des Femmes Transformations de Kathiotte. Dans les sections suivantes du présent rapport, nous parlons de « l'Association de femmes de Kathiotte » qui est une expression plus courte.

Tableau 1 : Investissements échantillonnés au Sénégal

Investissement	Bénéficiaires directs	Département	Commune	Village
Banque céréalière	Céréaliers	Khouloul	Ida Mouride	Ida Mouride
Parc à vaccination du bétail	Éleveurs de bétail	Malem Hodar	Ndiobene Sama Lamo	Ndiobene Sama Lamo
Unité de traitement de céréales	Groupe de femmes	Kaffrine	Kathiotte	Kathiotte

Tableau 2 : Investissements échantillonnés au Mali

Investissement	Bénéficiaires directs	Cercle	Commune	Village
Zone rizicole irriguée	Riziculteurs	Mopti	Sio	Kouna
Zone irriguée de maraîchage	Maraîchers	Mopti	Sio	Karamani
Réseau d'approvisionnement en eau potable	Population du village	Mopti	Sio	Saré-mala

## 2.2 Collecte des données

La collecte des données s'est étalée sur 10 jours dans chacun des deux pays : du 7 au 16 décembre 2018 au Sénégal et du 16 au 25 janvier 2019 au Mali. Lors de cette phase, les principales parties prenantes, telles que les collectivités territoriales, les membres des comités territoriaux d'adaptation et ceux des comités de gestion de l'infrastructure, ainsi que les bénéficiaires locaux et d'autres acteurs concernés, ont été contactés. Nous avons pris note de leurs connaissances et de leurs perceptions à propos de DFC ; de leur implication dans les processus de DFC ; et des bénéfices permis pour l'amélioration de leur résilience au changement climatique. Un total de 78 personnes, dont 21 femmes (27 %), et 135 personnes, dont 25 femmes (19 %), qui ont pris part à des entretiens individuels et à des discussions de groupe, respectivement au Sénégal et au Mali. Chaque groupe d'acteurs que nous avons pu identifier

identifié dans la chaîne de mise en œuvre du projet a été invité à faire part de son opinion sur le processus de mise en œuvre du projet, en ce qui concerne l'inclusion sociale et les résultats obtenus. Les fonctions et l'implication de ceux-ci sont brièvement décrits ci-dessous.

*Collectivités territoriales* : Il s'agit d'entités décentralisées de l'État, dirigées au niveau départemental/ cercle, par le conseil départemental/du cercle et, au niveau communal, par le conseil municipal. Nous avons principalement ciblé les maires et autres acteurs municipaux qui jouent un rôle clé dans la mise en œuvre de DFC. Nous leur avons offert l'occasion de nous en dire plus sur la manière dont DFC a été mis en place et fonctionné : à savoir la manière dont ils ont assuré le caractère participatif de la planification locale, la sélection des investissements prioritaires (groupes cibles, critères, etc.), l'accès de différents groupes aux investissements, les processus de prise de

décision et les résultats obtenus, etc. Nous avons recoupé les données d'une collectivité à l'autre, afin de mieux comprendre de quelle manière les dynamiques intra-institutionnelles de la mise en œuvre de DFC favorisent, ou entravent, l'engagement et la redevabilité des groupes sociaux vulnérables.

*Comités d'adaptation* : Il s'agit d'organismes techniques qui aident les collectivités territoriales et les communautés à la base à concevoir et à mettre en œuvre des initiatives de développement. Chaque comité communal, départemental/de cercle et régional d'adaptation (appelé « comité local d'adaptation » (CLA) au Mali) est un organisme hétérogène. Il accueille des prestataires de services techniques et d'autres parties prenantes pertinentes chargés de discuter et délibérer sur diverses questions dans le contexte du DFC.

*Comités locaux de gestion* : Il s'agit de comités composés de personnes mandatées par les communautés locales, et chargées de gérer les investissements réalisés à l'aide du financement de DFC. Les membres des comités ont bénéficié de plusieurs formations et de l'appui de l'équipe de pays de DFC, ainsi que de services consultatifs à l'échelle locale, communale et régionale, afin de garantir la gestion pérenne des investissements.

Au Mali, la plupart des entretiens n'ont pas pu être enregistrés pour des raisons sécuritaires. Au Sénégal, en revanche, les entretiens ont tous été systématiquement enregistrés avec l'accord oral des répondants. Ces enregistrements ont ensuite été entièrement transcrits, à l'aide du logiciel F4, qui offre également un support et une structure pour la relecture, le codage, l'interprétation et la clarification des comptes rendus. L'analyse de l'amélioration de la résilience des individus, des groupes sociaux et des communautés, dans le contexte de DFC, a été basée sur une approche

diachronique, qui a comparé les situations des populations locales avant et après la mise en œuvre de DFC. Le concept de résilience est appréhendé dans son sens défini comme-suit : « la capacité d'un écosystème, d'une population ou d'une espèce à perdurer ou à maintenir leur fonctionnement face à une perturbation exogène, telle que le changement climatique ». Le concept de résilience, tel qu'il est utilisé dans le cadre du projet DFC, semble relativement complexe et difficile à comprendre pour les communautés à la base. Il est, en premier lieu, basé sur les trois A (Adaptation, Anticipation et Absorption), du programme BRACED, qui considère que la résilience résulte de la capacité à s'adapter, à anticiper et à absorber les épisodes climatiques extrêmes et les catastrophes (Bahadur et coll., 2015).

Le concept fait, en deuxième lieu, référence à la méthodologie adoptée pour rendre compte du nombre de personnes dont la résilience a été améliorée dans le contexte du projet (indicateur clé de performance n° 4, ICP4). Cette méthodologie part du principe que la résilience est un paramètre composite qui correspond à la capacité des individus à anticiper, limiter, planifier et faire face aux chocs et stress liés au climat, ainsi qu'à s'en remettre et s'y adapter<sup>8</sup>. Ces aspects théoriques et conceptuels sont encore la source de nombreux débats au sein des équipes qui mènent à bien le projet (Bonis Charanle et coll., 2018). Bien que la compréhension et l'application du concept de résilience se soient améliorées au fil des années dans le cadre du projet DFC, il convient de noter que, dans un contexte d'extrême pauvreté et de vulnérabilité induite par des facteurs multiples, la résilience a une signification différente de celle purement technique ou conceptuelle pour les communautés locales.

<sup>8</sup>Methodology for reporting against KPI4 – Number of people whose resilience has been improved as a result of project support, disponible (en anglais) à l'adresse : [https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/328254/BRACED-KPI4-methodology-June2014.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/328254/BRACED-KPI4-methodology-June2014.pdf) (consulté le 10/01/2019)

La durée limitée de l'étude ne nous a pas permis d'engager des discussions sur les dimensions théoriques et abstraites de la résilience. Nous avons plutôt collecté des cas et des témoignages pour que les populations locales puissent partager des récits et des faits concernant leurs conditions de vies. Nous avons cherché à comprendre les aspects des procédures et des investissements de DFC qui sont perçus comme positifs, ou négatifs, par les bénéficiaires, pour leurs moyens de subsistance, leur bien-être général et leur aptitude à faire face aux chocs climatiques<sup>9</sup>. Sur la base de récits de vie des bénéficiaires des communautés locales, nous avons mis au point plusieurs cas pratiques attestant de l'amélioration de la résilience des communautés locales.

*Autres bénéficiaires et personnes ressources :*  
D'autres personnes ont été contactées et interrogées au hasard, dans les différents villages, afin de trianguler les informations fournies par les parties prenantes. Nous avons ainsi cherché à mieux comprendre les effets produits par les investissements effectués grâce au projet DFC, dans la vie quotidienne des personnes interrogées et de leur voisinage. L'accent a été mis, à ce stade, sur le degré d'implication des femmes dans les organes décisionnels dans le processus d'identification des besoins prioritaires au niveau communautaire.

## 2.3 Limites de l'étude

Les limites de cette étude incluent la mise en œuvre du travail sur le terrain par deux équipes de contextes différents. De plus, le consultant principal ne s'est pas rendu à Mopti, à cause de l'insécurité décrite par les médias, les ambassades et les représentations diplomatiques basées au Mali ; des informations rassemblées auprès de l'équipe de la NEF présente à Sévaré ; et de renseignements fournis par son réseau d'amis au

Mali. L'option la plus pertinente a ainsi consisté à recourir à des consultants locaux, qui connaissent bien la situation, et sont à même d'élaborer des stratégies pour s'adapter plus facilement au contexte. Nous nous sommes efforcés de limiter l'éventuelle subjectivité des consultants locaux basés à Sévaré, en leur fournissant un appui technique quotidien via Skype et des appels téléphoniques, mais il se peut que certains détails manquent dans les données du Mali.

Une autre limite concerne le nombre de jours consacrés par pays, qui a été insuffisant, pour la collecte de données qualitatives détaillées, nécessaires à la compréhension détaillée de l'inclusion sociale au sein de DFC, et de ses effets sur la résilience des communautés locales. Si le projet avait pour ambition de recueillir des données ethnographiques, l'insuffisance des délais impartis, ainsi que l'utilisation d'intermédiaires pour des services de traduction (entre le wolof et le français au Sénégal), auraient pu susciter des partis pris, au sujet de la nature des données et de leur interprétation par l'équipe de recherche. La situation était plus favorable au Mali car les consultants locaux et les personnes ressources, désignées par la NEF, parlaient toutes les langues locales du district de Sio, et communiquaient ainsi directement avec les personnes interrogées. Dans les deux cas, la triangulation a sensiblement réduit les malentendus et les partis pris lors de l'interprétation des données.

Nous avons également dû faire face à l'indisponibilité de certaines personnes ressources susceptibles de fournir des informations complémentaires sur la procédure d'inclusion sociale au sein de DFC. La mobilité des personnes était particulièrement forte dans un contexte préélectoral au Sénégal, et dans un contexte post-électoral (élections présidentielles) ainsi que dangereux au Mali. Bien que nous ayons pu

<sup>9</sup> Plusieurs indicateurs ont été utilisés pour explorer les raisons de leurs perceptions : indicateurs cibles (informations démographiques ; sexe, âge, groupe ethnique, alphabétisation etc.), indicateurs de site (lieu ; actions conduites dans les régions pauvres, désavantagées et plus vulnérables, etc.), et indicateurs de nouvelles capacités ou résultats « non chiffrables » (participation active, évaluation de la pertinence et de l'intérêt des interventions par les participants : se sentent-ils plus autonomes? Ont-ils le sentiment que leur situation s'est améliorée ? comment évaluent-ils la procédure de consultation conduite au titre du projet ? qu'ont-ils acquis durant la procédure ? etc.).

joindre certaines personnes après plusieurs appels téléphoniques et visites sur leur lieu de travail et à leur domicile, tous nos efforts pour en rencontrer d'autres ont été vains. Malgré cet état de fait dans les deux pays, les sources d'information ont été diversifiées, afin d'assurer la fiabilité des données collectées auprès des acteurs disponibles.

L'insécurité qui prévaut dans la région de Mopti a également posé des limites. Nous avons adapté notre approche méthodologique aux conditions existantes, afin d'assurer la réussite de la collecte des données. Premièrement, les investissements ont été sélectionnés sur la base de l'accessibilité et de la sécurité des villages étudiés. Deuxièmement, les guides d'entretien ont été adaptés et mis en application d'une manière différente, au Sénégal et au Mali, alors que leurs contenus étaient identiques. Les consultants locaux ont

exprimé des réserves, au sujet de l'allongement des entretiens, particulièrement en cas d'enregistrements des propos des répondants, du fait des soupçons suscités. Les guides d'entretien ont ainsi été révisés, afin d'assurer la rapidité de la collecte des informations<sup>10</sup>. Enfin, des séances quotidiennes de compte rendu, organisées au niveau de l'équipe de terrain, et virtuellement avec le consultant principal, nous ont permis de résumer les informations recueillies dans la journée ; de recenser les contradictions, les données confirmées et les informations manquantes ; et de définir la stratégie (sources et méthodes) choisie pour collecter les informations complémentaires et planifier les activités du lendemain. Tout ceci a permis de vérifier la fiabilité des informations utilisées pour les diverses analyses exposées dans le présent rapport.

<sup>10</sup> Si l'enregistrement des conversations n'était pas prioritaire, comme au Sénégal, les consultants locaux ont pu, au Mali, enregistrer plusieurs conversations, avec leurs téléphones mobiles, avec l'autorisation des répondants, lorsque les conditions étaient favorables.

## 3. Le projet DFC au Sénégal et au Mali : modèles inclusifs de gestion des fonds climat en Afrique

L'inclusion sociale au sein de DFC a été mieux comprise grâce à un examen minutieux des différentes étapes des approches proposées dans chaque pays, ainsi que des processus sociaux assurant la participation et la contribution de divers segments vulnérables de la société. Nous exposons, dans la présente étude, les conclusions qui recourent les résultats de chaque investissement pour chaque étape du projet au Sénégal et au Mali.

### 3.1 DFC au Sénégal : acteurs et processus

Le processus de DFC au Sénégal implique les acteurs et les activités présentés dans le tableau 3.

#### Information et sensibilisation des parties prenantes

Le processus de DFC commence par des séances de sensibilisation, informant et sensibilisant les acteurs au niveau des villages, des communes, des départements et des régions sur le contenu du projet, son approche et les opportunités qu'il offre pour l'amélioration des moyens de subsistance des communautés locales et leur résilience au changement climatique. Cette activité constitue le point de départ de l'inclusion sociale, en offrant aux populations locales et aux décideurs au niveau supra-local, la possibilité de dialoguer et de se familiariser avec les spécificités de DFC. Ce dernier accorde ainsi la primauté aux collectivités territoriales et aux communautés à la base, sans négliger l'appui d'autres collectivités territoriales, qui jouent également un rôle

important dans le soutien fourni aux acteurs qui interviennent sur le terrain, conformément aux normes publiques et à la structure hiérarchique existante. Cette période intensive de sensibilisation s'est étendue sur un an et demi environ au Sénégal. Les acteurs locaux ont considéré que le délai avant la réception des fonds versés par les donateurs était relativement long, marqué par des retards et des difficultés diverses. Ce délai a ainsi quelque peu démotivé de nombreux acteurs, qui ont déserté les réunions, ou, dans le meilleur des cas, délégué des stagiaires car ils pensaient que l'argent manquait. Si la coopération des



Tableau 3 : Acteurs et processus au Sénégal

Acteurs	Participation et responsabilités
Équipe DFC/ IED-Afrique	Informier et sensibiliser les parties prenantes au projet DFC : contenu, approche choisie, spécificités, opportunités, etc.
Comité départemental d'adaptation (CDA)	Communiquer les informations, renforcer les capacités, diffuser les modèles de propositions, aider les initiatives prises par les collectivités territoriales pour tirer parti des opportunités offertes par le projet DFC
Municipalité	Planification locale (consultations publiques au titre du « forum communautaire », diagnostics participatifs, sélection des investissements prioritaires)
CDA	Recevoir/Communiquer les résumés/modèles de propositions, élaborer des propositions (rédacteurs associés : secrétaires municipaux, prestataires de services de conseil et personnes ressources formées ou qualifiées)
CDA	Recevoir les demandes et organiser les séances consacrées à la présélection des propositions
Comité de sélection des propositions	Communiquer les critères d'évaluation (formation), examiner les propositions, proposer des améliorations pour les propositions pertinentes mal rédigées (changements de titres, réécriture du contenu, ajout de données, etc.), présélection des propositions qui remplissent les critères définis, établissement de la liste des projets susceptibles d'être financés, envoi des résultats de la présélection et des comptes rendus à l'équipe DFC/IED-Afrique
Équipe DFC/ IED-Afrique	Prendre connaissance des comptes rendus des séances de présélection, vérifier les résultats de la présélection, détecter les contradictions et les anomalies, formuler des avis techniques (avertissements et conseils) sur les propositions présélectionnées [possibilité de conseiller de rejeter une ou plusieurs proposition(s) présélectionnée(s), ou d'accepter une ou plusieurs proposition(s) rejetée(s)], renvoi des observations au comité de sélection aux fins d'une prise de décision sur la sélection finale
Comité de sélection des propositions	Examen des avis techniques (observations et suggestions), formulés par l'équipe chargée de DFC, et prise de décision sur la sélection finale
Équipe DFC/ IED-Afrique	Convoquer une réunion régionale pour l'examen et la validation des propositions sélectionnées
Séance régionale sur l'adaptation	Présenter les résultats du processus de sélection, recevoir et traiter les renvois et réclamations éventuels, examiner et valider la sélection, examiner attentivement les projets sélectionnés
Équipe DFC/ IED-Afrique	Procéder aux dernières vérifications, financer les projets sélectionnés
Municipalité	Mettre en œuvre la procédure de passation des marchés publics (préparation et diffusion des avis d'appels d'offres, réception, examen et contrôle des appels d'offres, octroi des marchés publics), signature des contrats passés avec les sociétés ayant remporté les appels d'offres
Équipe DFC/ IED-Afrique	Organiser le screening environnemental et l'élaboration de la théorie du changement
Sociétés sous-traitantes	Exécuter le contrat signé et réaliser les travaux (infrastructures, matériaux, équipement, etc.)
Municipalité	Vérifier et valider temporairement les travaux, valider les travaux finis
CDA et équipe chargée de DFC	Mettre en place les comités de gestion, former les parties prenantes de base, contrôler les utilisations, renforcer les capacités des acteurs, faciliter les utilisations durables et la gestion des infrastructures
Communautés locales	Utiliser les infrastructures, contrôler la gestion des infrastructures, prendre des initiatives susceptibles d'optimiser les mises en application, améliorer les moyens de subsistance des personnes ainsi que leur résilience au changement climatique

parties prenantes à cette phase du projet a été quelque peu discontinuée, la dynamique apparue localement au fil du temps, a finalement contribué à renforcer la confiance de celles-ci qui ont profité de cette opportunité pour améliorer leurs connaissances sur les changements climatiques et les questions connexes.

## Autonomisation des acteurs et appropriation du processus

Dès que le processus est initié auprès des acteurs mobilisés, dont les capacités ont été renforcées par l'équipe DFC, il s'ensuit une certaine appropriation du processus, qui se traduit par le partage d'informations de la part de l'organisme départemental intitulé « comité départemental d'adaptation » (CDA). C'est le véritable pôle par lequel les collectivités décentralisées et les populations locales peuvent facilement accéder à toutes les informations nécessaires et aux séances de renforcement de capacités dont elles ont besoin pour mieux comprendre les enjeux de DFC, afin de mieux en faire usage pour le développement à la base. Au Sénégal, les CDA émanent des anciens comités départementaux de coordination et de suivi, mis en place il y a dix ans dans le cadre d'un programme décennal d'éducation et de formation. Ces comités sont composés de représentants de toutes les mairies et des conseils des arrondissements, de Préfets et de sous-préfets, de représentants d'organisations communautaires faitières, des services techniques, de représentants de l'Agence régionale de développement (ARD) de Kaffrine et de quelques personnes-ressources. Les CDA tiennent des réunions trimestrielles régulières ainsi que d'autres sessions extraordinaires, à l'initiative du Préfet, afin de discuter et promouvoir DFC, ou pour générer et soutenir des initiatives locales faisant partie du projet. Les communautés locales, les collectivités territoriales et diverses OCB peuvent, par exemple, accéder à des documents et informations variés, notamment des appels à

propositions et aux exposés de propositions de projets, ainsi qu'à des services de conseil.

## Planification communautaire locale

Cette activité relève des prérogatives souveraines des collectivités territoriales du Sénégal, qui sont de deux types : le département et la commune<sup>11</sup>. Dans le système de décentralisation en place, les collectivités territoriales sont responsables de la gestion libre et autonome des affaires publiques locales, avec la participation de tous les acteurs et partenaires locaux. Elles ont ainsi pour mission « *la conception, la planification et la mise en œuvre des projets de développement économique, social et environnemental d'intérêt local, [et] de s'associer, le cas échéant, avec des mouvements et groupements associatifs communautaires pour la mise en œuvre de projets de développement économique, social et environnemental, en matière d'équité et de spécificité de genre* ». <sup>12</sup>. Les collectivités territoriales sont les protagonistes du développement de leurs territoires, et ainsi chargées de promouvoir l'économie locale dans le cadre d'une forte participation citoyenne. La commune étant l'administration locale la plus proche des communautés, elle est ciblée par le projet DFC, en tant qu'entité responsable des projets et des initiatives d'investissements visant à renforcer la résilience des communautés face au changement climatique.

## Forum communautaire

Le forum communautaire est une réunion de planification qui permet aux populations locales de partager leurs difficultés, de répertorier et de hiérarchiser les investissements nécessaires à leur développement, et de charger les autorités locales de développer des projets. Contrairement aux projets élaborés par les OCB, qui exigent un simple rapport sur les consultations conduites entre leurs membres, la mise en place d'un forum

<sup>11</sup> Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des collectivités territoriales, disponible à l'adresse : [https://www.au-senegal.com/IMG/pdf/code\\_general6119.pdf](https://www.au-senegal.com/IMG/pdf/code_general6119.pdf) (consulté le 20/12/2018).

<sup>12</sup> Ibid., article 3.

communautaire est une condition préalable essentielle à la sélection des projets et à l'octroi de fonds de DFC<sup>13</sup>.

Les conseils municipaux et les habitants des villages d'Ida Mouride et de Kathiotte (pour lesquels des forums communautaires sont devenus opérationnels) ont confirmé la forte participation de la population et des représentants de divers couches sociales (hommes, femmes, jeunes, etc.) aux réunions au cours desquelles ont été choisis les investissements les concernant<sup>14</sup>. De plus, selon toutes les personnes que nous avons rencontrées dans le cadre de la présente étude, le forum communautaire prend également en compte les personnes à la base et en fait les propriétaires et les gestionnaires de projets soumis et financés (ou non) par DFC. Les investissements sélectionnés lors de ces réunions correspondent, la plupart du temps, à ceux figurant déjà dans les priorités des plans de développement communaux (PDC) élaborés dans le cadre d'une procédure de planification et de budgétisation, également participative. Cependant, la revitalisation des consultations communautaires, l'établissement de diagnostics participatifs et le classement par ordre prioritaire des investissements renforcent le sentiment d'inclusion et accroissent la confiance de la population à l'égard de leurs rôles et de leur contribution aux options et en matière de développement local.

## Conception et soumission des propositions

La rédaction des propositions est une activité qui incombe exclusivement aux porteurs de projets, notamment aux municipalités et aux OCB, qui s'en chargent par l'intermédiaire de différents acteurs. Les propositions communautaires sont,

dans certains cas, rédigées par les secrétaires municipaux, s'ils possèdent les compétences requises ou s'ils ont été formés par DFC et les partenaires des CDA et/ou CRA. Des appuis techniques et des informations actualisées sont fournis aux secrétaires municipaux, le cas échéant, au niveau départemental et/ou régional, par les membres des comités territoriaux d'adaptation, qui sont principalement détachés de structures de services de conseil et d'aide au développement dans les régions : agriculture, élevage, pêche, foresterie, etc. Il en a été ainsi dans les trois communes examinées dans l'étude. Leurs secrétaires municipaux ont bénéficié d'appuis, de la part de divers agents mentionnés précédemment, pour élaborer et améliorer leurs propositions. Même si les communes examinées dans l'étude ne sont pas concernées, il nous a été signalé sur le terrain que des personnes ressources spécialisées dans l'élaboration de projet et la planification commerciale offrent gracieusement leur expertise aux communautés, en accordant leur temps et énergie pour les assister dans l'intérêt commun.

## Évaluation et présélection des propositions

Le comité de sélection est principalement chargé d'examiner et de sélectionner les propositions qui remplissent les conditions fixées pour le projet DFC. Ce comité, qui émane du CDA, est une petite entité composée d'experts compétents dans les domaines couverts par les propositions (ex. agriculture, élevage, foresterie, etc.), et formés sur les pratiques et les valeurs éthiques de l'examen des propositions. Sur la base de critères collectivement convenus, harmonisés et validés concernant la résilience climatique, et des attentes du projet DFC, les membres du comité de sélection évaluent, notent et classent par ordre

<sup>13</sup> Afin d'empêcher que tout projet individuel ou toute initiative d'une collectivité territoriale ou d'une personnalité influente fasse fi des besoins prioritaires et des intérêts des communautés à la base, le projet DFC exige la mise en place d'un forum communautaire (10 % des critères de sélection des projets), afin d'assurer et de renforcer l'inclusion sociale.

<sup>14</sup> Les forums communautaires ont exclusivement fonctionné dans le cadre du deuxième appel à propositions. La commune de Kathiotte a bénéficié d'autres investissements exigeant l'organisation d'un forum communautaire. L'investissement examiné dans la présente étude pour cette commune (unité de traitement de céréales) est toutefois administré par une Association de femmes et non assujetti à cette exigence.

de mérite les propositions qui leur sont présentées par l'équipe DFC<sup>15</sup>.

L'examen et la présélection des projets est un aspect important du processus d'inclusion sociale prévue par le projet DFC. La plupart des acteurs invités à participer à cette activité n'ont été formés et sollicités en ce sens, que dans le seul contexte du projet DFC. Notre enquête a révélé que cette activité, qui met en valeur les compétences de spécialistes de formation et expériences différentes, est mobilisatrice, car elle leur permet de mettre en pratique leurs connaissances et d'échanger avec d'autres experts. Les séances d'examen, qui sont ponctuées par des échanges animés, l'expression de ressentiments, des sourires esquissés et des accords ou désaccords, ont facilité l'apprentissage mutuel entre les hommes et les femmes qui sont devenus plus fiers de leur adhésion au processus DFC.

L'apprentissage de l'évaluation et du classement de propositions relevant de disciplines autres que celles de leur propre domaine d'expertise a renforcé les compétences des examinateurs de DFC. Leurs capacités sont en effet devenues pluridisciplinaires, en incluant l'aptitude à appréhender, de manière plus globale, les problématiques du changement climatique et de la résilience des différents moyens de subsistance. Les propositions font parfois des allers-retours entre leurs auteurs, les experts départementaux et l'équipe d'IED-Afrique chargée de DFC afin d'être améliorées jusqu'à ce qu'elles soient déclarées « présélectionnées ». L'élaboration des arguments justifiant, devant des pairs, les notes attribuées aux différents volets d'une proposition est ainsi perçue, par les évaluateurs, comme une occasion de forger leur raisonnement et leur esprit critique. Ils ont ainsi été moins enclins à attribuer de meilleures notes aux propositions émanant de leurs domaines d'activité, au détriment des autres propositions. Leur cohérence et leur

objectivité ont été renforcées au fil du temps, en faveur d'un meilleur examen des propositions d'investissements.

## Avis techniques et sélection des propositions

L'organisation IED-Afrique apparaît comme le point de passage obligé pour assurer l'impartialité, la crédibilité et la pertinence des processus<sup>16</sup>. Ainsi, l'équipe DFC assure, pour sa part, l'arbitrage entre les différents acteurs, afin de garantir l'avancée de l'inclusion sociale et la concrétisation des attentes, des donateurs et des partenaires internationaux de mise en œuvre. Les avis techniques de l'équipe sont, dans ce contexte, souvent considérés comme des décisions finales, qui devraient normalement être prises par le comité de sélection. Plusieurs membres de l'équipe de sélection considèrent, en effet, que cette prestation constitue une forme de veto qui détermine si un projet sera, ou non, financé, indépendamment de toute décision prise par le comité de sélection. Pour cette raison, les acteurs du comité de sélection estiment qu'ils exercent davantage les fonctions d'une « instance consultative » que celles d'un comité de sélection doté de pouvoirs décisionnels. En outre, certains membres des collectivités territoriales et du comité de sélection ont parfois exprimé des doutes quant à l'impartialité de l'IED-Afrique et à la pertinence des avis techniques qu'elle fournit au titre des résultats de la présélection. Ils ont ainsi suggéré que l'instance chargée de l'évaluation et de la sélection des propositions bénéficie d'une plus grande autonomie et pouvoir.

Bien que ce ne soit pas la perception générale qui se dégage des échanges avec les acteurs, la pertinence du sujet requiert, cependant, une attention particulière de notre part, de façon à ne pas discréditer le processus. Il importe d'accroître la légitimité et les pouvoirs des

<sup>15</sup> Les résultats et comptes rendus des séances de présélection, auxquelles participe(nt) un ou plusieurs représentants des projets DFC, sont transmis à l'équipe chargée du projet, par la voie officielle, au titre des futures procédures de sélection.

<sup>16</sup> Pour le premier appel à propositions, l'équipe DFC a été représentée aux séances de présélection, afin de rappeler les règles et les détails nécessaires à l'évaluation objective des propositions. Sa présence a, par exemple, permis de s'assurer que les investissements satisfassent les critères des donateurs, tels que l'obligation de lutter contre les chocs climatiques. Afin de réduire la subjectivité des comités de sélection, et d'accroître leur autonomie, l'équipe, ainsi que les comités locaux, n'ont pas été représentés au comité de sélection pour le deuxième appel à propositions.

membres du comité de sélection, afin qu'ils puissent prendre leurs décisions concernant les propositions à financer, en toute indépendance et sans l'ingérence des membres de l'équipe DFC. Il serait, par exemple, utile que les projets d'un département soient évalués par le comité d'évaluation d'un autre département, afin de renforcer l'objectivité du processus. Cette option pose toutefois également des risques, dans un contexte marqué par la concurrence entre les départements désireux de bénéficier d'un plus grand nombre de projets financés. Les évaluateurs d'un département pourraient alors, en effet, attribuer des notes plus faibles aux propositions d'un autre département, afin de donner la possibilité à davantage de projets de leur propre département d'être sélectionnés. Cependant, cette stratégie serait toutefois pertinente dans le cas où les budgets inutilisés d'un département, faute de projets susceptibles d'être financés, pourraient servir à d'autres projets pertinents d'autres départements, en leur offrant un financement. Sans remettre en question l'amélioration significative qui a été apportée à la procédure au fil du temps, il serait utile d'envisager la création d'une instance d'arbitrage spéciale, chargée de sélectionner plus objectivement les propositions à financer.

## Appels d'offre et passation des marchés

Grâce à l'appui technique des structures régionales chargées du développement local, et celui de l'ARD en particulier, les municipalités bénéficiaires de projets faisant l'objet d'un financement DFC rédigent et publient les avis relatifs aux appels d'offres, reçoivent les offres présentées par les soumissionnaires, sélectionnent les meilleures d'entre elles et octroient les contrats aux soumissionnaires choisis. Dans le cadre de DFC, les communautés bénéficiaires concourent parfois à cette procédure, afin d'accroître sa transparence et sa crédibilité. Ce processus a offert aux responsables municipaux l'occasion unique d'apprendre et d'appliquer les mesures réglementaires qui s'appliquent dans ce domaine. Le département de la planification de l'ARD joue

un rôle important dans la prestation des avis et appuis techniques fournis aux collectivités territoriales, conformément aux procédures de décaissements, de contrôles et d'établissement de rapports. Les hommes et les femmes s'instruisent au fil de ces procédures, comme le confirme le témoignage de la responsable de la commission des achats à Ida Mouride, très appréciée par la communauté locale, en raison du temps et de l'expérience qu'elle lui accorde afin d'assurer la réussite des activités de DFC. Ses homologues masculins de Kathiotte et de Ndiobene Sama Lamo ont également beaucoup appris de leurs expériences dans le cadre du projet.

## Screening environnemental et mise au point de la théorie du changement

Le screening environnemental est l'une des activités ayant mobilisé plusieurs parties prenantes, y compris des personnes à la base, pour l'évaluation des impacts éventuels liés aux investissements DFC au sein des différents villages bénéficiaires. En effet, les aspects environnementaux de tous les projets financés doivent être pris en considération lors des phases d'identification et de conception, ainsi que lors de la mise en œuvre et du suivi (DFID, 2003). L'exercice est effectué en s'appuyant sur une liste de contrôle pour l'évaluation environnementale. Le screening environnemental conduit à la prise de décisions au sujet des modalités de suivi-évaluation pour l'entièreté du cycle du projet, l'objectif étant de renforcer le potentiel du projet en matière de réduction des effets du changement climatique. Cela a permis aux agents techniques et aux experts de recueillir les informations nécessaires à la prise de décisions relatives à l'emplacement, à la taille et aux caractéristiques des structures à construire localement. Les populations locales ont énormément contribué à l'opération, en fournissant des informations utiles sur l'environnement, tirées de leurs connaissances et de leur expérience. Elles ont aidé les experts et les agents techniques, à toutes les phases, afin de définir l'emplacement et les limites des

infrastructures. Les populations locales ont ainsi participé à la collecte des données nécessaires à la conception, au suivi-évaluation et à l'utilisation pérenne des infrastructures, avec pour finalité la protection de l'environnement et de la réduction des impacts du changement climatique.

Une théorie du changement (TdC) est « *une vision explicitement documentée (et donc évaluable) de la façon dont on pense que le changement doit se produire* »<sup>17</sup>. Elle décrit le processus de changement en relation avec un projet, en recensant les étapes, en mettant en évidence les liens de causalité, et en indiquant les différentes trajectoires du changement. En facilitant l'expression de divers points de vue et hypothèses entre les différents acteurs concernés, la mise au point d'une TdC stimule le consensus et incite les parties prenantes à contribuer à la réalisation de résultats et d'effets positifs à long terme. Dans le cadre du projet DFC, la TdC vise à renforcer la capacité des collectivités territoriales à mettre en place et à gérer des fonds climat, dans l'objectif de faciliter l'accès et la participation des communautés locales à la prise de décision : « l'hypothèse clé qui sous-tend la théorie du changement appliquée au présent projet établit que l'appui fourni aux partenaires des collectivités territoriales dans la mise en place et la gestion des fonds climat décentralisés permettra aux communautés locales d'avoir accès aux ressources et à un pouvoir décisionnel indéniable sur les modalités d'utilisation des fonds » (Bonis Charancle et coll., 2018). La plupart des acteurs que nous avons rencontrés dans le cadre de cette étude ont décrit les séances de TdC comme étant des moments plutôt collaboratifs et festifs, durant lesquels les collectivités territoriales et les citoyens ont exprimé, grâce à l'appui du personnel de mise en œuvre du projet et les conseillers techniques, leurs opinions à l'égard des étapes et des modalités du changement. Sur la base d'activités clairement définies, des changements à court, moyen et long terme devraient être concrétisés par les investissements prioritaires convenus au niveau communautaire. Cette activité de mise au

point de la TdC révèle clairement la manière dont les acteurs évaluent leurs situations, envisagent les changements désirés et définissent les actions et les engagements des uns et des autres pour y parvenir, à travers un partenariat inclusif entre différentes couches de la société.

## Réalisation des investissements

Une fois les contrats attribués, et les fonds octroyés, les entreprises retenues tiennent leurs engagements : elles achètent les matériaux et les équipements, construisent les infrastructures, etc. Cette phase se déroule sous l'œil vigilant de nombreux acteurs chargés du suivi et du contrôle des travaux. Il s'agit, en premier lieu, des municipalités, qui assurent un suivi technique régulier des activités conduites sur les chantiers, avec l'aide du Département des infrastructures de l'ARD. Les populations locales jouent également un rôle important en assurant le suivi et contrôle « social » des travaux. Cette implication est reconnue comme l'une des dimensions particulières des projets DFC, qui amène les populations à se positionner en tant que « gendarmes » afin de vérifier si ce qui se fait sur les chantiers, est conforme aux caractéristiques des travaux, qui leur ont été communiquées avant que ces derniers ne commencent. Sans être invitées dans le cadre d'un suivi techniquement planifié, elles se rendent sur les chantiers pour vérifier discrètement que les matériaux utilisés, les quantités des intrants utilisées et l'organisation des travaux respectent les normes initialement communiquées.

Ces pratiques ont été confirmées par le directeur de la société ECCOTRA SARL (Kaffrine), qui a réalisé la banque céréalière à Ida Mouride. Contrairement aux contrats qu'il a remporté et exécuté pour d'autres projets de développement, il a affirmé que les projets DFC responsabilisent et autonomisent davantage les populations locales qui suivent attentivement les activités de construction, afin d'assurer leur qualité et durabilité. Il a fait référence à plusieurs mises en

<sup>17</sup> Rick Davies, cité dans EVAL (Centre de ressources en évaluation), Théorie du changement, disponible à l'adresse : <http://www.eval.fr/theorie-du-changement/> (consulté le 28/12/2018)

garde reçues par ses chefs de chantier et lui-même, chaque fois que la population locale avait constaté un comportement déviant de la part des ouvriers. Le vol et le détournement de matériaux ont été rendus impossibles sur les chantiers financés par DFC, où la population surveillait en permanence les flux entrants et sortants de matériaux. L'entrepreneur a également confirmé la contribution précieuse de la population locale au screening environnemental et à la construction de la banque céréalière. Leur connaissance approfondie de l'environnement local leur a permis de fournir des informations utiles et d'améliorer le dimensionnement de l'infrastructure ainsi que d'assurer son emplacement sur des sites appropriés et sécurisés.

## Réception provisoire et définitive des travaux

Les vérifications finales ont constitué un élément important pour garantir la durabilité des investissements. Premièrement, une réception temporaire a été organisée pour confirmer que le soumissionnaire retenu avait, ou non, respecté les caractéristiques des travaux telles que convenues dans le contrat signé. Cette activité, bien qu'exigeant davantage d'expertise technique, fut également ouverte aux populations locales, qui ont fait part de leurs évaluations et formulé des propositions pour l'amélioration et la finition des travaux. Cette première étape de réception réussie, la réception finale des travaux a été organisée par la municipalité. La réception finale des travaux marque la livraison de ceux-ci aux communautés, qui deviennent alors responsables de leur utilisation et de leur gestion.

Certains acteurs, impliqués dans le processus de DFC depuis son commencement, se sont parfois sentis exclus du suivi et de la réception provisoire et finale des infrastructures. Lors de nos enquêtes, par exemple, des préfets se sont plaints de la manière dont le processus de DFC avait été géré après la phase de sélection des projets, car aucune information ne leur était plus communiquée, ou n'étaient informés de la réception de l'infrastructure qu'à travers les médias. L'équipe DFC à Kaffrine a justifié cette

situation, en arguant de l'autonomie et de la responsabilité des municipalités bénéficiaires, qui sont les acteurs principaux du processus d'invitation de personnes de leur choix à la réception technique temporaire et finale des structures. Il doit toutefois être reconnu que l'exclusion des préfets est principalement due à l'appropriation politique de ces réalisations, entre les maires et les préfets. Lorsque ces deux acteurs partagent les mêmes idées politiques, leurs partenariats sont renforcés et l'invitation à la cérémonie de réception d'infrastructures ne pose aucun problème. En revanche, lorsque les responsables communaux et départementaux ont des affiliations politiques opposées, la non-invitation à la cérémonie de réception est aussi une décision stratégique. Il importe ainsi de trouver un moyen de corriger cette situation, sinon, le manque d'intérêt des préfets à l'égard du projet nuira au processus de DFC. Bien que les préfets ne puissent pas toujours être invités à la présentation publique des investissements pour diverses raisons pertinentes, notamment pour des raisons de coûts, il convient de renforcer leur participation aux missions périodiques pour lesquelles ils sont parfois invités à visiter différents villages bénéficiaires d'investissements.

## Mise en place du comité de gestion

Afin d'assurer la durabilité de la gestion des infrastructures, l'équipe DFC, ainsi que les partenaires techniques départementaux, accompagnent les communautés locales dans la mise en place de comités de gestion, tout en renforçant leurs capacités en matière de gestion rigoureuse. Ces comités sont souvent des groupes mixtes, composés d'hommes et de femmes, de céréaliers et d'agropasteurs. Ils définissent avec les populations locales les conditions et règles qui s'appliquent à l'accès aux infrastructures bâties. À Ida Mouride, par exemple, le comité de gestion, composé de 16 membres (dont trois femmes) de différents groupes ethniques (Wolof, Sérère, Bambara et Laobé), a fixé, en concertation avec la population locale, le tarif mensuel du dépôt d'un sac de grain de 50 kg dans la banque céréalière à 50 FCFA. Le comité de gestion envisage

également de mettre en œuvre de nouveaux projets, tels qu'un système dit de « warrantage »<sup>18</sup> des ventes groupées et des initiatives d'économie solidaire, afin de permettre aux habitants d'Ida Mouride et d'autres villages avoisinants d'assurer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle en période de pénurie. C'est dans ce contexte qu'une initiative de contribution de 10 kg de céréales

par agriculteur du village, est mise en œuvre par les communautés locales, pour constituer une réserve de sécurité permettant aux ménages de faire face aux chocs climatiques ainsi que d'offrir aux personnes pauvres la possibilité d'accéder à de la nourriture moins coûteuse en période de soudure. Le comité se réunit dès que l'un de ses membres, ou un membre de la communauté,

## Encadré 1 : Témoignage d'une agricultrice à Ida Mouride

Khady Seck est une agricultrice de 45 ans, mariée et mère de huit enfants, avec deux autres personnes à charge. Elle cultive l'arachide sur une terre d'1 ha depuis plus de vingt ans, en plus du sol familial de son ménage. Ces dernières années, elle a rencontré des difficultés à obtenir des semences, en raison de mauvaises récoltes et de conditions de stockage précaires. Comme de nombreux agriculteurs de sa région, elle dépend des bureaux de l'État chargés de la distribution des intrants agricoles. Les retards pris dans la distribution des semences ces dernières années ont exercé un effet nuisible sur les niveaux de production céréalière. Les agriculteurs qui achètent à crédit leurs intrants agricoles ne peuvent pas garder un volume suffisant de graines, du fait qu'ils doivent vendre la totalité de leurs récoltes pour s'acquitter de leurs dettes. Cette situation affaiblit leurs moyens de subsistance et les entraîne souvent dans une situation précaire.

L'année dernière, Khady Seck a récolté 300 kg d'arachide sur son terrain. Elle en a vendu 250 kg sur le marché local, au prix de 210 FCFA par kg, et stocké 50 kg en tant que semences, dans la banque céréalière du village bâti par le projet DFC. La possibilité de stocker ses produits dans la banque céréalière lui a permis d'échapper aux vols récurrents, incendies et problèmes d'humidité et de moisissure qui réduisaient auparavant le volume stocké, à hauteur de 15 kg en moyenne pour un sac de

50 kg. Outre ces problèmes d'insécurité posés à la conservation des récoltes céréalières, Khady Seck a également cité l'atout de la discrétion, qui est un facteur social important de la gestion locale des biens. Elle a estimé que si la présence d'une grange constituée de produits agricoles dans la cour d'un ménage, ou de sacs remplis de biens alimentaires dans une pièce, atteste de la richesse de son propriétaire, elle attise également la convoitise de voisins, de proches ou de visiteurs qui en demandent une partie. Tout refus de satisfaire leur demande peut affaiblir les liens existants et engendrer des inimitiés entre les personnes d'un même réseau social.

La banque céréalière apparaît, pour toutes ces raisons, comme un moyen de rester discret et de sécuriser les produits agricoles jusqu'à ce que leur utilisation soit nécessaire. Le *thiatte*, localement défini comme un sort dû aux mauvaises langues ou au mauvais œil sur les possessions d'autrui, est la racine de nombreux maux qui fragilisent les liens sociaux s'il n'est pas géré avec soin. Khady Seck décrit de quelle manière l'installation de la banque céréalière a résolu plusieurs difficultés : « *Les problèmes que nous rencontrons ont disparu depuis l'installation de la banque céréalière* ». La banque céréalière résout de nombreux problèmes socioculturels et économiques et accroît le capital social des bénéficiaires, ce qui est susceptible d'améliorer la résilience des communautés au changement climatique.

<sup>18</sup> Également appelé « crédit-stockage » ou « crédit warraté ».

souhaite partager une nouvelle idée de projet. Le projet DFC a renforcé la confiance mutuelle entre les habitants du village ainsi que leur assurance individuelle.

À Ndiobene Sama Lamo, le comité de gestion, composé de neuf membres (dont trois femmes) de deux groupes ethniques (un agropasteur foulanis et huit agropasteurs wolofs), prélève 1 000 FCFA pour la vaccination d'un troupeau, quelle que soit sa taille ou son origine (troupeau local ou de transhumance). Tout éleveur pastoral nomade vivant avec sa famille et son troupeau en situation de transit dans la région de Ndiobene Sama Lamo a confirmé ce fait lors de nos discussions dans la soirée du 11 décembre 2018. Les ressources mobilisées servent à entretenir l'infrastructure. Ces ressources, par consensus des membres du comité de gestion, peuvent être allouées à d'autres projets d'intérêt commun pour le village. La réussite de l'investissement, ainsi que son utilisation fréquente par la population locale, ont encouragé le comité de gestion à initier d'autres projets et à les présenter à d'autres donateurs, afin de favoriser le développement agropastoral dans la région.

Dans ce contexte, une initiative de construction de clôture hydraulique a vu le jour parmi les membres du comité. Ils considèrent que les efforts déployés pour vacciner les troupeaux dans le nouveau parc pourraient être freinés, à moyen et long terme, par le risque de contamination, si les troupeaux locaux et étrangers, qu'ils soient vaccinés ou non, continuent de s'abreuver aux mêmes sources locales. L'accès difficile aux aliments pour bétail à certaines périodes de l'année fait également l'objet d'une proposition d'investissement axée sur la construction d'une banque d'aliments pour le bétail, qui faciliterait l'accès des éleveurs aux denrées.

Il est évident que les organismes chargés de la gestion des infrastructures, étant donné l'implication et l'enthousiasme de la population

locale, sont également devenus de puissants organismes de prospection, qui initient et mobilisent les communautés locales, dans une confiance mutuelle, autour de nouvelles initiatives de développement et de résilience au changement climatique. L'élan créé par le projet DFC n'est pas observé parmi les comités de gestion mis en place dans le cadre d'autres investissements et projets de développement<sup>19</sup>. La tendance à Kaffrine rassure à cet égard et indique que l'appropriation du projet à la base a incité les comités de gestion à ne rien attendre d'IED-Afrique ou d'autres partenaires locaux. Ils deviennent ainsi les architectes de leur propre développement, en transformant en propositions concrètes leurs besoins prioritaires pour l'adaptation et la résilience face aux effets néfastes du changement climatique. Grâce à l'expérience acquise dans le cadre de DFC, les comités de gestion sont mieux équipés pour mobiliser et gérer efficacement des fonds climat locaux.

## Utilisation d'infrastructures pour améliorer la résilience

Puisque l'infrastructure construite répond aux besoins prioritaires des communautés locales, son utilisation suscite beaucoup d'enthousiasme. Bien que nous n'ayons pas eu accès aux chiffres exacts, plus de 40 agriculteurs, dont un tiers de femmes, ont conservé des céréales et des arachides dans la banque de céréales à Ida Mouride au cours de la dernière saison de récolte agricole. À Ndiobene Sama Lamo, la tendance est comparable : des dizaines d'éleveurs ont fait vacciner leurs animaux au nouveau parc ces deux dernières années. Dans le cadre des initiatives envisagées localement et énumérées ci-dessus, la population participe très activement avec les comités de gestion au développement de nouvelles idées pour une utilisation optimale et durable de l'infrastructure et au développement de nouveaux projets d'investissement susceptibles

<sup>19</sup> Nous n'avons pas étudié les comités de gestion mis en place par d'autres projets de développement, mais les populations locales ont confirmé que la majorité d'entre eux n'étaient pas durables. Ils deviennent dormants et disparaissent à la fin des projets ayant permis leur mise en place.

de contribuer à renforcer davantage leur résilience au changement climatique.

*D'une manière générale*, au Sénégal, le modèle DFC s'inscrit pleinement dans la dynamique de la décentralisation et le principe de subsidiarité, qui encourage une plus grande implication des citoyens dans la prise de décision publique et la mise en œuvre de projets dans un contexte de multiplicité d'acteurs du développement (PNDL, 2011, p.13). **Les populations locales, ultimes bénéficiaires des actions et politiques de développement et dépositaires de la légitimité des représentants élus, jouent donc un rôle important dans les mécanismes de promotion du développement durable.** Il est évident sur le terrain que les populations locales ont été davantage responsabilisées dans tous les secteurs d'activités économiques et sociales ces dernières années. Cette autonomisation est considérée comme une condition essentielle de la promotion du développement socioéconomique durable et participatif, qui prend en compte les spécificités des personnes (histoire, organisation, culture) et leurs potentiels. Les initiatives DFC, telles que le forum communautaire qui encourage la participation citoyenne, ont considérablement bénéficié du mécanisme de planification local existant. Cette constatation est corroborée par les personnes que nous avons rencontrées, qui sont très reconnaissantes envers le projet DFC et son approche qui les valorisent, les autonomisent et encourage la proactivité en ce qui concerne la quête de nouveaux modes de résilience face au changement climatique. Leur participation au processus DFC, depuis l'identification des besoins prioritaires, dans le cadre des forums communautaires, jusqu'à l'attribution des travaux, leur donne une grande assurance quant à la collecte et à la gestion de fonds climat pour l'amélioration de leurs moyens de subsistance.

## 3.2 DFC au Mali : acteurs et processus

Le processus DFC au Mali implique les acteurs et les activités présentés dans le tableau 4 ci-dessous.

Depuis 2008, le système institutionnel a établi, aux niveaux de la Commune, du Cercle et de la Région, respectivement, des comités communaux, locaux et régionaux d'orientation, de coordination et de suivi des actions de développement (CCOCSAD, CLOCSAD et CROCSAD)<sup>20</sup>, afin de promouvoir, aux différentes échelles territoriales, des synergies pour les initiatives impliquant diverses parties prenantes. Ces structures sont chargées de : *i) donner un avis sur les stratégies ou programmes de développement et en suivre la mise en œuvre ; ii) veiller à la cohérence de la mise en œuvre des programmes sectoriels ; iii) formuler des recommandations et des suggestions, ou proposer des mesures, pour assurer la bonne mise en œuvre de tels programmes ; iv) encourager la participation de tous les acteurs au processus de réformes institutionnelles ; et v) orienter, coordonner, suivre et évaluer les appuis nécessaires à la mise en œuvre des programmes de développement des collectivités territoriales*<sup>21</sup>.

Pour remplir pleinement leurs fonctions, ces structures sont composées des autorités politico-administratives des différentes zones territoriales considérées; de représentants des structures techniques et professionnelles ; et de plusieurs organisations de la société civile (OSC), incluant des organisations de femmes et de jeunes. Le CCOCSAD est officiellement composé, par exemple, du Maire et Maires adjoints, des responsables des services techniques au niveau de la commune (agriculture, élevage, etc.), de représentants communaux des chambres professionnelles (chambres d'agriculture,

<sup>20</sup> Décret n° 08-095 / P-RM DU 21 fév. 2008, portant sur la création des Comités régionaux, locaux et communaux d'orientation, de coordination et de suivi des actions de développement, disponible à l'adresse : <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/Mli176246.pdf> (consulté le 07/02/19).

<sup>21</sup> Ibid.

Tableau 4 : DFC au Mali : acteurs et processus d'inclusion sociale

Acteurs	Participation et responsabilités
Équipe NEF/DFC	Initier le projet ; Informer, sensibiliser et former les acteurs à différents niveaux (village, commune, cercle et région)
Autorités villageoises (dirigeants, adjoints et conseillers)	Organiser les consultations communautaires (séances de planification locale pour identifier les investissements prioritaires et convenir des idées de projets)
CCA	Diffuser l'information afin sensibiliser les communautés locales au projet DFC et les inciter à présenter des idées pour les projets qui satisfont les priorités locales; Aider les communautés locales à mettre au point des propositions et à faire l'objet d'un portage institutionner ; Évaluer et présélectionner les propositions (provenant des villages et des OCB) ; Recevoir les avis de l'équipe DFC/NEF sur les projets concernant les communes ; Transmettre les propositions présélectionnées aux CLA
CLA	Examiner les aspects techniques des propositions présentées ; Valider les projets qui doivent recevoir des fonds de DFC ; Ajouter les propositions élaborées au niveau des cercles et lever des fonds
CRA	Procéder aux dernières vérifications concernant les propositions ; Valider les aspects techniques des investissements à l'échelle des cercles ; Accepter les propositions de financements ; Établir une opinion d'approbation tacite et valider les décaissements effectués au bénéfice des projets ; Suivre les fonds
Municipalités (avec l'appui d'autres acteurs concernés)	Sélectionner les sociétés sous-traitantes et accorder les contrats
Équipe DFC/NEF, le comité communal d'adaptation (CCA) et le comité régional d'adaptation (CRA)	Élaborer les théories du changement ; Suivre les activités qui améliorent la résilience des communautés à long terme
Entrepreneurs	Mettre en œuvre les projets (exécuter les contrats, bâtir les infrastructures)
CCA et CRA	Suivre la construction des infrastructures ; Demander et obtenir des corrections pour les travaux en cours ; Valider les améliorations et confirmer la qualité des travaux
Équipe NEF/DFC, CCA et CRA	Informar les communautés locales des aspects de la gestion durable des infrastructures et renforcer leurs capacités dans ce domaine
Comité de gestion du village	Mettre en application des règles régissant l'accès aux infrastructures ; Gérer les infrastructures au quotidien ; Établir des rapports sur les activités de gestion à l'attention du CCA, des services techniques, de la NEF et d'autres parties prenantes; Tenir périodiquement des réunions communautaires pour rendre compte de la gestion locale ; Entretenir des relations constantes entre les bénéficiaires et les autres acteurs de la mise en œuvre de DFC ; Élaborer de nouvelles idées assurant l'efficacité de la gestion des infrastructures ; Initier des réflexions sur les nouvelles idées de projets d'investissement axés sur la résilience au changement climatique.

chambres de commerce et d'industrie), de représentants d'associations citoyennes ayant signé un accord-cadre avec le Gouvernement malien, de représentantes d'associations de femmes, de responsables de la coordination des OSC et de représentants du conseil des jeunes. Aux niveaux des cercles et des régions, d'autres collectivités territoriales, telles que des gouverneurs, des préfets, des sous-préfets, des directeurs techniques, des délégués, des conseillers spéciaux ou des représentants d'organismes techniques, peuvent s'ajouter à cette composition standard.

La processus DFC a été greffé sur ce mécanisme déjà établi, afin de susciter, à partir de ces structures, la création d'entités spécialisées dans l'adaptation et la résilience au changement climatique. Nous avons ainsi constaté dans les communes, cercles et régions respectivement, l'existence de CCA, de CLA et de CRA<sup>22</sup>. L'une des caractéristiques les plus importantes de DFC, évoquée dans la présente étude, concerne la forte implication des collectivités territoriales, ainsi que des communautés bénéficiaires et des experts techniques, dans la planification, le financement et la mise en œuvre de divers projets d'investissement axés sur la résilience. Bien que le processus DFC soit réellement ancré dans les choix effectués par les bénéficiaires, il accorde également une importance primordiale aux relations nouées entre les bénéficiaires, les experts techniques locaux et les décideurs dans le cadre de la collecte et la gestion des fonds climat. À cet effet, les structures décentralisées existantes ont servi de tremplin pour la sélection des investissements pertinents et l'acheminement des ressources climatiques aux bénéficiaires à la base. Au Mali, le mécanisme d'inclusion sociale du DFC, étroitement lié au cycle des différents projets, comprend les étapes et les acteurs suivants :

## Information, sensibilisation et formation des parties prenantes

L'équipe DFC/NEF a consacré une partie importante de son temps à sensibiliser les bénéficiaires aux questions climatiques, et à expliquer le concept de résilience, afin qu'ils puissent identifier les investissements qu'ils souhaitent pour leurs villages (Bonis Charancle et coll., 2018, p.22). En outre, d'autres acteurs institutionnels associés au processus ont également été informés et formés, sur les concepts, approches et problématiques de DFC, afin de pouvoir s'acquitter de leurs fonctions et d'assurer une plus grande réussite du projet. La sensibilisation et le partage d'informations ont eu lieu dans le cadre de séminaires organisés par l'équipe NEF/DFC, afin de stimuler les discussions, de permettre l'établissement de bonnes interactions et de partenariats entre les populations locales, les décideurs et les conseillers agricoles. Ceci, dans le but de les encourager à saisir les opportunités qui leur sont offertes de mobiliser des ressources aux fins de projets d'investissement axés sur la résilience au changement climatique.

Cette étape a pris un temps considérable et a ainsi été mentionnée localement comme l'une des principales causes du retard pris dans la mise en œuvre de DFC au Mali, qui n'a fait l'objet que d'un seul appel d'offres dans le cadre du programme BRACED, contre deux appels d'offres au Sénégal. La plupart des parties prenantes interrogées durant l'étude ont attesté que les séances de sensibilisation et de formation étaient certes nombreuses, mais nécessaires et utiles. Elles leur ont, en effet, permis de mieux comprendre l'approche de DFC, qui diffère de celle d'autres projets et programmes intervenant dans la région. Certains des points clés évoqués par les personnes interrogées concernent la prise en compte du changement climatique dans le

<sup>22</sup> Sur le terrain, certains de ces organismes sont appelés « commissions » ou « comités », d'autres « comités de suivi ». Nous avons toutefois décidé d'utiliser le nom de « comités d'adaptation » pour l'ensemble des comités, car il n'existe aucune différence entre eux, hormis leurs noms.

choix des investissements, la priorité donnée aux besoins des populations locales sans exclusion et le ciblage de biens susceptibles de bénéficier à tous sans exception (conformément à la notion de biens publics).

## Consultations communautaires

C'est le processus par lequel les collectivités territoriales (incluant les chefs de villages et leurs partenaires institutionnels) offrent aux populations locales l'occasion d'exprimer directement leurs besoins pour faire face au changement climatique. C'est aussi l'occasion de décider collectivement des actions et investissements à entreprendre pour renforcer leur résilience. Ces consultations ont pris la forme d'une assemblée communautaire chargée de la planification locale, conformément à la liste dressée pour les investissements prioritaires. La contribution active des communautés locales à ces réunions participatives de planification et de prise de décisions a permis de mieux prendre en considération les besoins des différents groupes de la population, notamment des hommes, des femmes, des jeunes et des personnes âgées. Les divers groupes socioprofessionnels et ethnoculturels, tels que les agriculteurs, les agropasteurs et les éleveurs pastoraux, se sentent à l'aise par rapport à cette étape du processus. Ils ont trouvé dans ces consultations une excellente occasion d'exprimer leurs besoins spécifiques et professionnels, qui ont été débattus jusqu'à l'obtention d'un consensus.

Les arguments et contre-arguments présentés par les participants aux consultations communautaires, afin d'appuyer ou de rejeter diverses propositions d'investissement, ont permis à l'ensemble de la communauté de se sentir propriétaires de l'idée retenue. En effet, cette idée ne leur est plus apparue comme la propriété exclusive des autorités villageoises, des élites locales et des personnalités influentes. Les consultations communautaires ont, selon les répondants, favorisé la formation d'un consensus sur les investissements prioritaires. Bien que l'unanimité n'ait pas souvent prévalu, la volonté de la majorité s'est, dans ce cas, imposée à tous. Ces

consultations ont abouti à la sélection des idées de projets et des investissements prioritaires, que les habitants du village ont considéré comme pertinents au renforcement de leur résilience face à la variabilité et l'imprévisibilité climatiques. Parfois, des personnes ressources, de par leur expérience et leurs antécédents, ont développé des arguments solides pour soutenir ou rejeter certaines propositions d'investissement et ainsi pris le dessus sur la procédure. Cependant, ces cas rares ne permettent pas de conclure que certains groupes de la population aient été exclus du processus ayant conduit à la sélection d'investissements prioritaires pour le village. Même les femmes étaient présentes aux réunions du village et ont pu exprimer leurs besoins spécifiques ainsi que défendre leurs intérêts, selon leurs propres déclarations et les témoignages reçus des hommes. Nous avons également été informés de réunions au cours desquelles la procédure consultative a été dirigée par le conseil communal et le conseil du cercle, surtout dans le cadre des projets relevant de leurs responsabilités.

## Élaboration des propositions et portage institutionnel

Les idées issues des consultations communautaires tenues dans les villages ont été présentées en tant que propositions d'investissements, conformément au cadre convenu au sein du projet DFC. Les propositions d'investissements prioritaires au niveau des villages ont été rédigées par ces derniers. Ces propositions, ainsi que les discussions, ont fait référence à l'appui de l'équipe DFC, ou de CCA, composé d'experts expérimentés dans les domaines cibles de la plupart des investissements envisagés : agriculture, élevage, pêche, gestion des ressources naturelles, etc. Sur la base des informations reçues de ces experts et du projet DFC, les communautés locales ont élaboré des propositions de projet avec l'appui de responsables, d'élus locaux, et d'autres personnes qualifiées (personnes originaires du village concerné, proches, personnes ressources, et autres personnes du réseau social des habitants du village, etc.). Les membres de communautés

rurales ayant élaboré une proposition ont été qualifiés de « porteurs de projet ». Dans le but d'améliorer le contenu des propositions, les documents ont souvent fait des allers-retours entre les communautés et les experts municipaux, afin d'assurer leur relative compétitivité. Une fois la proposition finalisée, elle est soumise au conseil municipal, qui la valide au terme de séances de sélection et de classement par ordre prioritaire. Les documents relatifs au projet ainsi validés sont pris en compte institutionnellement par le CCA, qui examine leur conformité à la politique gouvernementale en matière de lutte contre le changement climatique. Cet exercice est localement appelé « portage institutionnel » des projets des conseils municipaux.

## Soumission et examen des propositions

Les responsables des projets soumettent leurs propositions de projets au CCA par la voie officielle. Le CCA est en effet le bras technique du conseil municipal spécialisé en changement climatique, qui est représenté par deux personnes, principalement des élus. Dans le cadre de son mandat, le comité initie des appels à propositions, les reçoit, les évalue, et présélectionne les investissements qui devraient bénéficier du financement DFC dans la commune. La procédure est fortement compétitive, 48 projets sélectionnés sur 727 soumissions en 2016 (Bonis Charancle et coll., 2018, p.25), et a mobilisé de nombreux projets, dont la majorité proviennent d'OCB. D'autres projets émanent parfois directement des communes ou des cercles. L'équipe DFC au Mali assiste les CCA dans la présélection des projets proposés par les communes, tandis que les projets proposés par les cercles sont évalués et validés au niveau du cercle.

Le CCA aide également les communautés locales à affiner leurs propositions de projets, pour améliorer leur lisibilité, et pour favoriser leur éligibilité aux autorités supra-locales : « De nombreux projets ont été présentés mais seuls certains d'entre eux satisfaisaient aux critères de

*DFC. Certains projets respectaient seulement la moitié des critères. Nous les avons ainsi renvoyés à leurs auteurs, afin qu'ils incluent des aspects tels que la dimension genre, l'emploi des jeunes, etc.».*

Nos informateurs ont considéré les ateliers de sélection de propositions comme étant un cadre important pour l'apprentissage mutuel. Au début du processus, les habitants étaient sceptiques, quant à l'équité des décisions prises au sujet des propositions, en raison de leurs expériences antérieures avec des partenaires locaux. Cependant, ils ont ensuite déclaré être plus confiants envers les décisions du comité de sélection dont ils reconnaissent la grande impartialité. Nous avons constaté une bonne compréhension des acteurs (en particulier au niveau local) des effets du changement climatique, de la vulnérabilité, de la dimension genre et de l'inclusion des femmes, des jeunes et d'autres personnes vulnérables dans le processus d'élaboration des propositions. Les populations locales sont bien conscientes des difficultés liées à la sélection de leurs propositions et à leur sélection en tant que projets d'investissement axés sur la résilience. Nous n'avons pas eu l'occasion de rencontrer des personnes dont la proposition avait été refusée, mais le plaisir d'avoir bénéficié de financement du DFC a certainement influencé les discours des populations locales de Kouna, Karamani et Saré-mala, qui ont fortement insisté sur le fait que le processus de sélection des projets d'investissement était transparent et équitable. La crédibilité dont bénéficient les CCA auprès des bénéficiaires est également partagée par les conseils régionaux, qui demandent de plus en plus que des projets pertinents soient inclus dans leurs plans de développement social, économique et culturel (PDSEC), afin de bénéficier de crédits publics à travers l'Agence nationale d'investissement des collectivités territoriales (ANICT). Cette dernière s'efforce de rendre cela possible les prochaines phases de DFC. C'est une excellente opportunité qui pourrait permettre aux communautés locales d'accéder à plus de fonds à moyen et long terme pour mettre en œuvre des projets d'investissement axés sur la résilience.

## Transmission et validation des propositions présélectionnées

Les propositions présélectionnées par les CCA sont transmises aux CLA, qui opèrent au niveau des *cercles*, avec la contribution de diverses parties prenantes, telles que les autorités politico-administratives, les fonctionnaires des services techniques décentralisés et les représentants d'OSC. Les CLA examinent les aspects techniques des propositions qui leur ont été soumises, et valident les projets qui devraient recevoir un financement de DFC. Cela offre un deuxième niveau au sein duquel les initiatives communautaires ont été discutées, grâce à une interaction productive entre décideurs, techniciens et structures de la société civile défendant les intérêts de la population locale. Les responsables des *cercles* et d'autres parties prenantes rencontrés pendant la présente étude ont apprécié la richesse des débats qui ont favorisé l'apprentissage mutuel et ont donné de bonnes perspectives sur l'égalité des sexes, en tant que stratégie pour promouvoir l'inclusion qui est un principe très cher au projet DFC. Les projets validés par les CLA ont été transmis aux CRA, qui ont procédé à quelques vérifications finales et décidé de la sélection ultime des projets devant faire l'objet d'un projet DFC.

## Vérifications finales et affectation des fonds

Avant toute affectation de fonds, le comité régional évaluent en premier lieu la conformité des projets présentés aux politiques nationales du Mali. Le comité a le pouvoir de rejeter toute proposition d'initiative ou d'investissement contraire aux politiques publiques en matière de planification du développement local<sup>23</sup>. L'autre mission des CRA consiste à gérer les fonds climat dans le cadre d'un partenariat convenu

avec les responsables du projet DFC. Ils gèrent conjointement, par l'intermédiaire de leur coordinateur, leur secrétariat, avec le directeur régional du budget. Dans le cadre de notre étude, les acteurs ont salué et félicité l'ouverture d'esprit de leurs interlocuteurs et la collaboration constructive entre eux, qui ont renforcé l'apprentissage mutuel et assuré une bonne performance du modèle mis en place.

Afin d'assurer la fluidité des procédures de décaissements et de s'aligner sur une décentralisation réelle et concrète des fonds climatiques, l'équipe DFC a envisagé un partenariat avec l'ANICT, qui est la seule structure d'appui technique et financier de l'État malien aux autorités locales. Ce partenariat permet à l'ANICT, lorsqu'elle est accréditée pour la réception des fonds verts internationaux, et accède par conséquent aux fonds climat au niveau national et international, de les orienter plus facilement vers les communautés locales afin de les aider à soutenir leurs projets d'investissement pertinents et inclusifs pour renforcer leur résilience. L'ANICT a reçu, dans cette perspective, des copies de tous les projets définitivement acceptés pour un financement DFC dans les différents cercles. Le partenariat qu'elle a noué avec la NEF prévoit que les fonds soient administrés par cette institution et domiciliés au trésor public au niveau du cercle. Les fonds sont aujourd'hui versés, après avoir fait l'objet d'avis conjoints de non-objection de la part des comités régionaux et de la NEF. Les demandes de décaissements sont adressées aux comités régionaux. Leur vérification et leur validation ont lieu, au moyen d'une analyse de leur coût-efficacité et de leur conformité aux conventions établies. Une fois que toutes les exigences de crédibilité et de validation sont remplies, les décaissements sont effectués par la trésorerie du cercle, afin de lancer la mise en œuvre des activités définies pour les projets.

<sup>23</sup> La pertinence et l'objectivité des échanges tenus au sujet des projets lors des phases de sélection et de validation, au niveau des CCA et des CLA, ont donné des résultats satisfaisants, de façon qu'aucun projet n'a jamais été rejeté à ce jour par les CRA. Plusieurs projets nécessitant des améliorations ont été retournés à leurs auteurs pour faire l'objet de modifications.

## Sélection des entrepreneurs et passation des marchés

Au terme des phases de sélection et d'approbation, les appels d'offres sont initiés pour les projets à exécuter par les municipalités destinataires de toutes les offres. La sélection des prestataires de services est habituellement effectuée par la commission municipale chargée de cette activité. Cependant, dans le cadre de DFC, les maires ont décidé d'associer les membres des CCA, ainsi que d'autres fonctionnaires pertinents, à cette opération, afin d'accroître le niveau de transparence du processus. Un atelier d'analyse des offres a été organisé et mobilisé tous ces acteurs qui ont débattu des offres les plus qualifiées. Celles-ci ont finalement été retenues pour la réalisation des différentes infrastructures, et les contrats conclus et signés, ainsi que des copies de ceux-ci envoyées à toutes les parties prenantes.

## Élaboration des théories du changement (TdC)

L'élaboration des théories du changement au niveau des investissements a été initié par le DFC. Plusieurs personnes ont confirmé que, pour la première fois de leur vie, ils participent activement à la mise en œuvre d'un projet qui leur offre l'occasion de choisir des investissements en lien avec leurs priorités, et de voir les changements qu'ils génèrent au fil du temps. Les relations nouées à cette occasion ont été saluées et confirment le caractère inclusif de la procédure qui accorde la primauté aux communautés. Cette approche a permis aux populations locales de mieux comprendre comment les investissements s'inscrivent dans la lutte contre le changement climatique. Elles sont également devenues plus conscientes des différentes dynamiques de changement sur le plan socio-économique, environnemental et politique.

## Mise en œuvre et suivi des investissements

Les activités de suivi ont eu lieu dans le respect des fonctions et des responsabilités définies dans le protocole de financement. D'une manière générale, ces activités ont principalement incombé aux services techniques régionaux, qui disposent des ressources humaines et techniques les plus qualifiées pour vérifier la conformité des réalisations effectuées sur le terrain avec les caractéristiques convenues dans les documents contractuels. L'équipe DFC et les collectivités territoriales ont participé aux visites de suivi effectuées.

Les différentes visites ont été rendues possibles par l'appui financier que le projet DFC a fourni, conformément à la stratégie de suivi préétablie, permettant d'évaluer l'efficacité des utilisations qui sont faites des fonds, ainsi que la qualité des infrastructures réalisées. Dans la mesure du possible, les changements apportés ont été constatés ; les risques environnementaux évalués ; les projets de conception des infrastructures révisés en conséquence et les contrats signés. Les sociétés retenues ont commencé leurs travaux sur la base d'avances de fonds. Outre les visites officielles effectuées sur les sites par les acteurs communaux et régionaux, les communautés bénéficiant d'investissements ont organisé, sans financement et de leur propre initiative, des visites pour suivre l'avancement des travaux sur les sites, et ont alerté les collectivités territoriales en temps voulu. La forte implication des communautés locales dans l'identification des investissements prioritaires, ainsi qu'aux autres phases du processus DFC, est à la base de cette autonomisation. Les habitants de Kouna, Karamani et Saré-mala ont exprimé leur fierté de pouvoir visiter les sites d'investissement, afin d'évaluer l'avancement des travaux, de détecter les anomalies et de demander des corrections dans le cadre d'un suivi social.

## Suivi des utilisations et renforcement des capacités des organismes de gestion locaux

Une fois les investissements terminés et acceptés, les communautés locales ont mis en place un comité de gestion chargé de superviser les infrastructures et d'assurer une gestion adéquate<sup>24</sup>. Les comités de gestion sont généralement paritaires en genre, les femmes et les jeunes y étant bien représentés. Celui chargé du site de la rizière de Kouna est par exemple composé de 13 membres, incluant cinq jeunes (38 %) et trois femmes (23 %). Le site de culture maraîchère de Karamani est géré par un comité qui compte dix personnes, dont sept femmes (70 %) et un jeune (10 %). Le réseau d'approvisionnement en eau de Saré-mala est, pour sa part, géré par un comité composé de



six membres, dont trois femmes (50 %). La représentation et l'autonomisation des femmes et des jeunes dans ces organismes décisionnels locaux, qui prévalent également dans les structures communales et régionales, ainsi que dans celles des cercles, est un aspect très positif du modèle DFC au Mali.

Les comités de gestion bénéficient des activités de renforcement des capacités, organisées par l'équipe DFC et les structures d'appui technique, et supervisent la mise en application des règles de maintenance et de gestion durable, collectivement définies pour les infrastructures. Les règles d'accès ont librement été fixées par la communauté, ce qui a également permis la mobilisation de ressources, afin de pérenniser l'appropriation et la gestion durable des infrastructures. Chaque bénéficiaire d'une parcelle de la rizière de Kouna s'acquitte par exemple d'un montant d'environ 1 500 FCFA, au terme de la récolte et de la vente de ses produits, pour l'utilisation des terres et de l'accès à l'eau<sup>25</sup>. La situation est différente à Karamani, du fait que les utilisateurs du site de culture maraîchère n'ont fixé aucun montant forfaitaire pour l'exploitation des sols, mais s'acquittent de la somme de 1 000 FCFA par personne, à intervalles irréguliers, pour assurer l'entretien de leur site agricole. Pour le réseau d'approvisionnement en eau potable de Saré-mala, un paiement symbolique a été instauré pour les habitants du village et de ceux avoisinants, représentant 5 FCFA pour deux seaux d'eau de 15 à 20 litres. Des mesures dissuasives sont également mises en place, afin d'assurer l'ordre, la discipline et la paix sociale, dans l'utilisation de ces biens publics. Il en est ainsi à Saré-mala, où toute personne, homme ou femme, impliquée dans un litige sur un site de distribution de l'eau, se voit infliger une amende de 500 FCFA. Les règles d'accès aux investissements ont été largement diffusées dans les villages bénéficiaires et avoisinants, et ont reçu un soutien populaire.

<sup>24</sup> Les comités de gestion sont également mis en place grâce à l'aide de l'équipe chargée de DFC et d'autres acteurs (comités municipaux et régionaux et services techniques publics décentralisés).

<sup>25</sup> Ce montant n'est pas fixe car il change au fil des mois. Le comité de gestion de Kouna a déjà mobilisé environ 275 000 FCFA, au titre des contributions périodiques, auprès des membres et d'autres services payants pour les utilisateurs.

## Encadré 2 : Témoignage d'un membre du comité de gestion à Saré-mala

Fatoumata Bah est la responsable des activités d'assainissement au comité de gestion du réseau d'approvisionnement en eau, financé par DFC, à Saré-mala. Sa satisfaction concernant cet investissement est grande, comme le montrent ses propos : « *L'installation du site d'approvisionnement en eau est une satisfaction personnelle. Dans le passé, j'avais l'habitude de me rendre sur les rives du fleuve, situé à plusieurs kilomètres du village, afin de rapporter de l'eau, dans un seau placé sur ma tête, jusqu'au village. Je faisais plusieurs allers-retours par jour pour obtenir cette eau qui n'est même pas potable. Aujourd'hui, ces déplacements, le transport de seaux d'eau sur la tête sur une longue distance et la consommation d'une eau insalubre ne sont que de vieux souvenirs. Je constate également que la population est satisfaite* ».

Fatoumata Bah a confirmé le caractère fastidieux de l'approvisionnement en eau, assuré par les femmes, et est parvenue à la conclusion que ses voisines et elle-même ne sont plus soumises à cette corvée qui leur a été définitivement retirée de leurs tâches quotidiennes. Leurs travaux domestiques sont ainsi allégés et la santé des membres de leurs familles s'est améliorée. Étant donné que les populations locales ont été impliquées dans le choix et la mise en œuvre de cet investissement, il existe un fort sentiment d'appropriation par tous, ce qui renforce également la cohésion sociale autour

d'un objectif commun, à savoir la préservation et l'utilisation durable de l'infrastructure pour le bonheur de tous. Le bénéfice de l'investissement est également partagé avec les populations voisines, qui font de Saré-mala leur point de transit vers leurs exploitations agricoles, afin d'emporter de l'eau potable de meilleure qualité dans leurs bidons et leurs seaux tous les matins. Celles-ci contribuent énormément à la mobilisation de fonds, en se conformant à l'obligation de verser un montant symbolique pour la maintenance de l'infrastructure.

Fatoumata Bah, qui veille à la propreté des lieux des cinq sites de distribution de l'eau, est fière de son rôle dans la mobilisation des informations dont le Président a besoin pour rendre une décision, en cas de mise en garde ou de sanction due au non-respect des règles d'assainissement et de protection des équipements. Au fil du temps, elle est devenue l'une des voix locales les plus respectées du réseau d'approvisionnement en eau, à la fois par les gestionnaires des sites et les populations locales qui croient en la pertinence de ses opinions, de ses propositions et de ses reproches. Désormais, tout le monde dans le village veille de près à la durabilité de l'investissement. Pour leur part, les hommes et les femmes membres du comité de gestion coopèrent étroitement, ce qui accroît leur crédibilité auprès de la population locale qui se plie volontiers aux règles établies collectivement.

Nous avons reçu plusieurs témoignages au sujet du bon fonctionnement de la plupart des comités de gestion dont les membres, hommes ou femmes, coopèrent étroitement pour assumer les tâches qui leur ont été confiées par la communauté. Le rôle tenu en ce sens par Fatoumata Bah, chargée des activités d'assainissement au comité de gestion du réseau d'approvisionnement en eau de Saré-mala, pourrait être cité en exemple (Encadré 2 ci-dessous). En veillant au respect des règles

générales de propreté et en supervisant les gestionnaires des cinq sites de distribution de l'eau liés aux infrastructures, Fatoumata Bah a régulièrement fourni au responsable du comité de gestion, les informations nécessaires à la prise de décision, l'émission de mises en garde et l'imposition de sanctions. Elle a acquis une position de leadership, comme cela a été reconnu et communiqué localement au cours de notre étude.

## 3.3 L'inclusion sociale au sein de DFC : forces et faiblesses

### 3.3.1 Forces de la garantie de l'inclusion sociale

Les modèles DFC mis en place au Sénégal et au Mali prennent en compte l'inclusion sociale à travers plusieurs cadres d'échange, de discussion et de partage. Ces derniers encouragent la présence physique (souvent sur invitation), la participation et les contributions actives (sous la forme d'idées, de suggestions ou de discussions sur des idées et suggestions d'autres personnes) de différents groupes sociaux durant la procédure. Telle est la tendance générale qui ressort de notre étude et qui est partagée par la plupart des informateurs sur le terrain. Un villageois de Sio (Mali) a déclaré : « Nous sommes vraiment placés au cœur du processus et chacun reçoit le même niveau d'information, depuis l'initiation du projet jusqu'à sa mise en œuvre ».

**Les différentes couches de populations des communautés locales ont été effectivement impliquées tout au long du processus.** Les séances d'information, de sensibilisation et de formation, organisées par les structures de mise en œuvre (IED-Afrique au Sénégal et la NEF au Mali), ont été offertes aux communautés locales, afin de fournir des bases solides pour le projet. Ces dernières ont délégué des représentants, afin qu'ils les suivent et en rendent compte ensuite. Certaines réunions décentralisées ont eu lieu dans des villages où les communautés ont directement interagi avec d'autres acteurs impliqués dans le processus DFC. Des personnes de tous les genres (hommes, femmes), de tous âges (jeunes, adultes, personnes âgées), et de toutes professions et appartenances ethnoculturelles (céréaliers, agropasteurs, éleveurs pastoraux, etc.) ont pris part à ces séances. Rien n'indique qu'ils aient été exclus de participation aux échanges et débats tenus à ces occasions. À l'inverse, des mécanismes de facilitation ont été mis en place par l'équipe de DFC pour encourager ces personnes à prendre la parole, afin d'exprimer leurs points de vue et de ne pas se laisser intimider par les Élus et les personnalités

influentes. Plusieurs personnes ayant participé à des séances de sensibilisation et de formation ont confirmé qu'elles avaient, à ces occasions, fait part de leurs avis, et formulé des propositions, reflétant les intérêts et les priorités des jeunes, des femmes et d'autres groupes vulnérables. La valorisation des connaissances locales et autochtones sur les questions de changement climatique et de la résilience a constitué un élément très positif pour assurer l'inclusion sociale dans le projet.

**Outre ces premières occasions offertes aux communautés locales par DFC, afin qu'elles expriment leurs problèmes, la consultation communautaire proprement dite a été un facteur essentiel pour assurer l'inclusion sociale dans les deux modèles.** Au Sénégal, le forum communautaire est requis, dès le début d'un projet, car il constitue un élément important de l'éligibilité au financement DFC. Les modalités choisies pour respecter cette exigence dans le cadre du premier appel à propositions n'ont manifestement pas assuré l'inclusion sociale des populations locales dans la sélection des besoins prioritaires. Les investissements précédemment inclus dans les documents de planification locale existants, ou de nouvelles idées de projets formulées par seulement quelques dirigeants, tels que des maires, ont été présentés comme des priorités d'investissement émanant de communautés à la base. Cependant, les difficultés rencontrées lors du premier appel ont été résolues au fil du temps, au cours des phases ultérieures du projet, ce qui a permis une flexibilité et des améliorations renforçant l'inclusion sociale et la correction des processus initiaux.

Toutes les personnes ayant représenté le projet DFC ou le CDA aux différents forums communautaires ont confirmé l'atmosphère participative, contributive et festive dans laquelle les groupes vulnérables ont exprimé et discuté de leurs besoins et des solutions proposées. Plusieurs collectivités territoriales (Ida Mouride, par exemple) ont dû s'entretenir une nouvelle fois avec les populations locales, afin de sélectionner les investissements et d'améliorer les idées de projets, même si en définitive, leurs échanges ont abouti, aux investissements précédemment

identifiés de manière participative et consignés dans leur plan de développement communal. Nous avons constaté, en consultant les divers documents de planification locale dans les zones d'étude de Kaffrine, que ceux-ci font état des mêmes types d'investissements que ceux qui sont financés de longue date par divers donateurs. Ces investissements sont aujourd'hui présentés sous l'angle de la résilience. On pourrait penser que les plans de développement local et communal, mis en œuvre actuellement dans les différentes communes de la région de Kaffrine, soient tous formulés dans l'objectif d'être « résistants au changement climatique » ou exclusivement axés sur des investissements sensibles au climat. Bien que ce ne soit pas le cas, il est néanmoins très encourageant de constater que les populations locales sont désormais à même d'établir un lien entre le changement climatique et les difficultés qu'elles rencontrent et cherchent à atténuer celles-ci au moyen d'idées de projets et de choix d'investissements. L'exercice effectué a accru l'appropriation des projets à la base.

**Un autre élément qui confirme et facilite l'inclusion sociale au sein de DFC au Mali et au Sénégal concerne la procédure de sélection des propositions. Cette procédure offre aux techniciens, aux spécialistes et aux experts de diverses disciplines, hommes et femmes, un espace pour engager des discussions constructives sur la forme et le contenu des projets, à travers un cadre sensible à la dimension genre.** Les membres du CRA au Mali en ont témoigné : « *L'aspect genre est pris en considération à chaque niveau de la prise de décision et de la mise en œuvre. La Direction régionale des affaires féminines siège même au comité régional et veille au respect de cet aspect* ». Cette situation accroît la prise en compte des intérêts spécifiques des couches vulnérables, notamment les femmes et les jeunes, pour leur permettre d'utiliser les investissements ciblés de façon plus optimale : « *Les communautés ont laissé de côté les traditions selon lesquelles les femmes n'ont pas droit à la terre et ont également octroyé des terres aux femmes de la zone rizicole [de Kouna*

*au Mali]. Tout comme les hommes, les femmes n'ont eu aucune difficulté à obtenir des parcelles sur le site* ». L'affectation d'une partie des fonds d'adaptation à la tenue de diverses réunions de comités multipartites et multisectoriels et la mise en œuvre de missions de surveillance de proximité ont été des facteurs clés de l'inclusion sociale. En effet, ils ont assuré l'attention régulière des divers acteurs et de leurs intérêts en temps voulu, ainsi qu'interdit toute pratique d'exclusion dans les plus brefs délais.

**Les activités, telles que l'élaboration de TdC et les « screening » environnementaux, confèrent une plus grande responsabilité aux acteurs impliqués, qui se sentent honorés, valorisés et plus conscients du fait qu'ils doivent être les artisans de leur propre développement, dans la recherche de solutions inclusives et durables à leurs difficultés face au changement climatique.** Ils sont graduellement devenus davantage en mesure de prendre des initiatives pour mobiliser et gérer les fonds climat. C'est pour ces raisons que les bénéficiaires ne se sont pas arrêtés aux investissements déjà réalisés grâce au financement du DFC, mais avaient déjà mis en place des groupes de réflexion pour cibler d'autres investissements pertinents et rechercher un financement. Les villages avoisinant ceux qui ont bénéficié d'un financement DFC s'efforcent également de formuler des propositions de projets d'investissement axés sur la résilience, afin de possiblement obtenir un financement de ce type à l'avenir. Cet effet d'entraînement est très positif et accroît la durabilité du projet et de son approche.

**L'inclusion sociale au sein de DFC est également facilitée par la prise en charge financière intégrale des projets sélectionnés, qui contrairement aux autres projets de développement, n'exigent aucune contribution en nature ou en espèces de la part des communautés locales.** Si cette prise en charge peut sembler contraire au principe selon lequel les communautés locales doivent être conscientes de leur situation et contribuer à trouver des solutions durables, l'effet que nous avons constaté sur le terrain est plutôt inverse. En effet, de nombreuses personnes vulnérables

qui n'étaient pas en mesure de contribuer à ces initiatives dans la société et se sentaient publiquement humiliées et déshonorées, auraient également pu être exclues des utilisations et des avantages de certaines réalisations des agences de développement. Dans notre projet, même les personnes ne disposant pas des ressources financières, humaines ou matérielles pour participer à des initiatives de développement n'ont été exclues ni du processus, ni de ses avantages. Notre approche n'a pas été considérée localement comme opportuniste mais plutôt comme un moyen de reconnaître et d'accepter les différences au sein de la société, ceci a été exprimé au Sénégal de la manière suivante : « *Regardez les doigts de vos mains, vous constatez qu'ils ne sont pas égaux ; il en va ainsi pour la société. La solidarité rend la vie plus facile* ».

Les personnes nécessiteuses des communautés bénéficiaires ont été recrutées par les entrepreneurs pour participer aux travaux de construction. La rémunération qu'elles ont reçue pour ce travail a amélioré leurs conditions de vie, même si seulement à court terme. Les communautés locales rencontrées au cours de l'étude considèrent que les activités et réalisations conduites au titre de DFC n'ont pas exercé d'incidence négative sur les normes socioculturelles traditionnelles. À l'inverse, elles ont renforcé les valeurs de la solidarité intracommunautaire en promouvant la cohésion sociale au sein des ménages et des villages bénéficiaires. Les relations intercommunautaires entre les villages bénéficiaires et les villages non bénéficiaires se sont améliorées, de façon que ces derniers jouissent des mêmes conditions d'accès aux investissements locaux que les premiers. Les villages non bénéficiaires sollicitent également les

conseils des villages bénéficiaires pour améliorer leurs idées de projets et établir leurs demandes dans la perspective de nouveaux appels à propositions de projets par DFC.

**Les communautés bénéficiaires perçoivent une différence entre le projet DFC et les autres projets mis en œuvre dans leur région.** L'introduction de la problématique du changement climatique et la structuration d'idées et de projets d'investissement axés sur la résilience ont constitué une nouveauté pour les acteurs locaux. Il en a été de même pour les activités de *screening* environnemental, l'élaboration de TdC, l'accès et l'utilisation des données climatologiques<sup>26</sup>, qui ont été des innovations introduites par le biais du projet DFC. Ces innovations ont été adaptées aux contextes locaux et utilisées par les populations locales pour concevoir leurs propres mécanismes de résilience au changement climatique. La mise en place d'un cadre d'intervention et d'apprentissage, incluant toutes les catégories d'acteurs (collectivités décentralisées, élus, gestionnaires de projets et de programmes, OSC, personnes ressources, etc.) et favorisant les échanges mutuels, a été un facteur important d'autonomisation et de responsabilisation. L'appui budgétaire renforce l'autonomie et le pouvoir décisionnel des acteurs à la base, contrairement aux aides aux projets qui rendent ces derniers continuellement dépendants à l'égard des appuis et incapables de prendre des décisions. La conception et l'application de plusieurs outils, mécanismes et procédures<sup>27</sup> dans le contexte du projet a, d'une part, permis de garantir la transparence, l'équité et l'efficacité du processus prouvent et, d'autre part, renforcé les compétences locales dans la gestion des fonds climat.

<sup>26</sup> Cette activité a suscité des partenariats et des collaborations à l'échelle institutionnelle, entre les divers acteurs associés à la production de données climatologiques, à leur reformulation en langues parlées par les populations des villages et à leur diffusion (voir le rapport final d'évaluation du projet, Bonis Charancle et coll., 2018).

<sup>27</sup> Par exemple : les comités de sélection, forums communautaires, contrats, documents sur la gouvernance, partenariats, comptes spéciaux pour sécuriser les fonds, etc.

### Encadré 3 : Témoignage d'une maraîchère à Karamani

Binta Arama est une cultivatrice du site de maraîchage de Karamani, qui s'est dite satisfaite de l'infrastructure construite dans un contexte où les femmes allaient s'approvisionner en eau à plus de 3 km du village : *« Je remercie tout le monde. Depuis l'installation de l'infrastructure, mes conditions de vie se sont améliorées. Nous avons été témoins de grands changements dans le village et les habitants d'autres villages bénéficient également de notre activité. Il est difficile pour les femmes de faire état de leurs avoirs en public. Toutefois, grâce aux revenus qu'elles tirent de leur activité agricole, toutes les femmes impliquées dans l'agriculture maraîchère sur le site sont en mesure de résoudre les difficultés qui leur sont propres ainsi que celles de leurs ménages ».*

Le témoignage de Binta Arama démontre que la mise en œuvre de l'investissement a bénéficié à l'ensemble de la population du village, et aux femmes en particulier. Cet investissement a facilité l'accès à l'eau nécessaire aux cultures maraîchères, grâce auxquelles les femmes apportent une contribution significative aux besoins alimentaires de leurs ménages. Binta Arama a consacré trois années de revenus agricoles à la constitution de neuf sacs de céréales aux besoins alimentaires de son ménage, auparavant entièrement pris en charge par son mari : *« C'est grâce à l'instauration de ce jardin que j'ai pu contribuer à l'alimentation familiale, ce que je n'avais jamais fait auparavant ».* Elle a également cité le cas de plusieurs autres femmes du village qui ont consacré le revenu qu'elles avaient tiré de la culture maraîchère pour aider leurs époux en prenant en charge une partie des dépenses familiales.

Les femmes s'approvisionnent plus facilement en fruits et légumes, qui sont ainsi plus présents dans les repas des ménages et améliorent la sécurité alimentaire et nutritionnelle de leurs membres. Les condiments manquants sont acquis grâce aux revenus des cultures maraîchères : *« Aucune femme ne paye de condiments dans ce village à présent, à l'exception du sel ».* Lorsqu'une femme manque de légumes, elle peut facilement troquer ou en emprunter auprès d'autres femmes. Certaines femmes ont acheté des petits ruminants, afin de les engraisser, tandis que d'autres ont réussi à mobiliser un capital financier suffisant pour investir dans de petites entreprises. Toutes ces initiatives ont exercé une incidence positive sur les moyens de subsistance des ménages, et permis de soutenir plus facilement leurs proches et voisins, renforçant ainsi les liens sociaux.

La mise en place de ce site maraîcher a également bénéficié à l'élevage, en offrant aux éleveurs la possibilité d'abreuver plus facilement leurs animaux à un abreuvoir relié à la principale source d'eau. Les résidus de récoltes sont également disponibles sur le site pour les animaux. Le nombre d'animaux qui mouraient de soif pendant les périodes sèches, ou qui étaient perdus dans la brousse lors de longs déplacements à la recherche de sources d'eau, a été réduit. Les moyens de subsistance des maraîchers et des éleveurs se sont améliorés. Les femmes sont autonomisées et désormais mieux respectées dans la société. L'agriculture maraîchère a créé une forte cohésion au sein de la population locale, amélioré la santé de la communauté grâce à une meilleure gestion des déchets, ainsi qu'augmenté les revenus et la sécurité alimentaire des agriculteurs.

La répartition des fonctions et des tâches parmi les différents acteurs<sup>28</sup> a suscité une importante dynamique d'apprentissage actif, mutuel et autonome, ainsi qu'un enchaînement exceptionnel de découvertes et de partenariats. Le recours du projet DFC à une approche territoriale, qui implique toutes les composantes sociales, organisationnelles et institutionnelles de la société<sup>29</sup>, au lieu d'une approche sectorielle, a permis de fournir un élan inédit au niveau communautaire des régions de Kaffrine et de Mopti, et d'encourager la responsabilisation des parties prenantes dans la gestion des fonds climat.



### 3.3.2 Limites de la garantie de l'inclusion sociale

L'analyse de l'inclusion sociale dans les modèles DFC au Sénégal et au Mali fait apparaître certaines limites, qu'il convient de souligner :

**Le parrainage institutionnel des OCB, établi par le projet DFC au Sénégal, est parfois utilisé comme une arme politique dans les interactions entre les divers acteurs locaux.** Ce parrainage constitue pourtant une garantie morale, offerte par les collectivités territoriales aux OCB (associations de femmes, associations de jeunes, groupements d'intérêts économiques, et autres OSC), afin d'appuyer leurs projets auprès de DFC. Cette option de parrainage a été introduite dans le processus DFC au Sénégal, lorsqu'il a été décidé d'étendre les soumissions de propositions, auparavant réservées aux gouvernements locaux, aux organisations à la base. En conséquence, les organisations locales désireuses de présenter un projet d'investissement axé sur la résilience au changement climatique demandent et obtiennent de leurs responsables municipaux, un document écrit attestant de leur soutien au projet. Ce document de référence n'autorise pour autant pas les collectivités territoriales à intervenir dans la gestion des projets sélectionnés et financés par un projet DFC. Dans certains cas, les collectivités territoriales étaient réticentes à parrainer des projets présentés par des OCB, et préféraient donner la priorité à leurs propres initiatives. La faiblesse principale du parrainage institutionnel est que celui-ci est devenu un instrument de chantage politique important. Il a été signalé que plusieurs organisations locales n'ont pas été en mesure de postuler à l'appel à propositions du DFC, car leurs dirigeants communaux ont refusé de leur adresser la lettre de parrainage institutionnel. D'autres organisations, parrainées par leurs dirigeants communaux, se sont opposées et sont entrées en conflit avec ces derniers, dès que le financement a été accordé.

<sup>28</sup> La sélection par les comités communaux et départementaux, l'élaboration de projets par les communautés et les OCB, portage institutionnel des OCB par les collectivités territoriales, etc.

<sup>29</sup> Les collectivités territoriales, organisations professionnelles faitières, OCB, services techniques, etc.

La situation s'avère relativement préoccupante lorsque les dirigeants d'organisations locales bénéficiaires d'un projet DFC n'ont pas la même appartenance politique, ou se font concurrence au sein d'un même groupe politique. Ils s'affrontent ainsi, comme le font des opposants politiques réels ou éventuels, dans le cadre d'un jeu de pouvoirs, en mettant en avant leurs contributions respectives au développement de leur région, afin d'obtenir les suffrages de leurs électeurs locaux. Cette situation a été constatée à Kathiotte, où les dirigeantes de l'Association de femmes bénéficiaires du financement de DFC, pour la création d'une unité de traitement de céréales, ne se sont pas entendues avec les autorités municipales, qui les ont ainsi privées de leur parrainage pour la mise en œuvre du projet. Ces femmes n'ont pas obtenu de lieu approprié pour les machines et équipements acquis, et leur accès à l'électricité n'a pas été facilité. Cela a bloqué le fonctionnement de l'unité pendant deux ans. Le système de parrainage, sous sa forme actuelle, déconcerte grandement les différents acteurs et complique le processus de DFC dans un contexte politique sensible. Il doit dès lors être repensé et reformulé, afin de faciliter l'autonomie et la collaboration dans un contexte de diversité. Il semble que des améliorations ont été apportées à ce sujet, lors de l'appel d'offres relatif au programme BRACED-X, qui n'est pas examiné dans la présente étude.

**Au Sénégal, une autre limite concerne la nécessité de veiller à ce que la volonté collective des membres des OCB soit véritablement à l'origine des projets qu'ils présentent, au même titre que les consultations communautaires garantissent l'engagement des communautés à l'expression et la conception des investissements prioritaires.** Alors que la totalité des budgets disponibles étaient initialement alloués aux collectivités territoriales, l'amélioration du mécanisme au fil du temps a permis à 30 % des fonds disponibles d'être actuellement affectés aux OCB. Malgré cette amélioration, les enseignements tirés du projet de Kathiotte doivent nous inciter à davantage prêter attention à la garantie de l'inclusion sociale au sein des OCB. Les mécanismes mis en place ne garantissent

pas, dans tous les cas, une véritable inclusion sociale pour les projets administrés par le biais d'OCB. Nous n'avons pas été convaincus que l'ensemble des projets dirigés par des OCB résultaient de la volonté de tous leurs membres, ni que la décision était collective. Si les dirigeantes de l'Association de femmes de Kathiotte ont confirmé que leurs membres avaient tenu une assemblée générale pour décider du type de projet à soumettre au DFC, la plupart des membres rencontrés n'étaient pas au courant des tenants et des aboutissants de ce projet ayant conduit au transport de plusieurs machines et équipements dans leur village. Nombre d'entre elles ont déclaré avoir appris l'existence du projet le jour où elles ont été invitées à assister à la cérémonie de réception de l'infrastructure. Nous n'avons constaté, ni l'inclusion, ni la participation active des membres à la gestion ou à la prise de décision dans cette organisation, qui semble être, dans une certaine mesure, la figure de proue de quelques dirigeantes très influentes au niveau local. Ainsi, le fait qu'un investissement réponde aux besoins réels des femmes ne garantit pas son caractère inclusif, lorsque la procédure ayant abouti à son choix et à son acquisition, en tant que telle, n'a pas été inclusive. Il en résulte que très peu de membres de l'Association de femmes de Kathiotte ont estimé qu'elles étaient copropriétaires de l'unité de traitement de céréales, et elles ont attribué les droits de propriété aux femmes dirigeantes. Cet exemple ne constitue pas un modèle d'inclusion sociale satisfaisant. Cette situation exige de réviser la procédure d'affectation des fonds applicable aux OCB, si l'objectif visé est réellement celui d'intérêt commun.

La structure, le fonctionnement et la gouvernance des OCB doivent être examinés en profondeur avant toute décision finale concernant la sélection d'un projet. Un rapport de référence et d'audit organisationnel concernant les OCB présélectionnées sur la base des documents de présentation des propositions pourrait servir à vérifier si les conditions d'inclusion sociale sont remplies et d'en informer les acteurs associés à la mise en œuvre du projet. Cette démarche pourrait s'avérer efficace à long terme. Cette

## Encadré 4 : Témoignage d'une teinturière à Kathiotte

Khady Diop est âgée de 22 ans et membre de l'Association de femmes de Kathiotte depuis trois ans. Elle a rejoint ce groupe à l'invitation d'une amie, et ainsi bénéficié d'une formation en confection de vêtements traditionnels, en teinture de tissus, etc. Les matières premières nécessaires aux activités de traitement des tissus et d'autres activités de transformation agroalimentaire (riz, millet, maïs, arachide, hibiscus, tamarin, etc.) sont achetées grâce aux contributions financières des membres de l'association. Les revenus générés par les activités reviennent toutefois aux dirigeantes de l'association qui n'en rendent pas compte à ses membres.

Khady Diop considère que la mauvaise gouvernance est très caractéristique de cette association, dont les trois principales dirigeantes (la Présidente, la secrétaire et la trésorière) ne rendent jamais compte aux membres des entrées et sorties de fonds. La méfiance s'est installée au sein de l'association et ceux qui n'acceptaient plus les pratiques de celles-ci ont démissionné ou ont été remplacés par les dirigeantes mécontentes des demandes formulées. Si d'autres membres n'ont pas osé les affronter, elles toutefois ont refusé de contribuer financièrement à certaines activités.

Ceci les a incité à s'engager à respecter les règles comptables qu'elles ne respectent jamais. Khady Diop considère que la différence d'âge qui existe les membres et les dirigeantes de l'association, certaines même plus âgées que ses parents, est un facteur qui encourage la dominance des femmes plus âgées sur les plus jeunes ainsi exploitées à leur avantage.

Khady Diop a appris l'existence du soutien de DFC par des collègues, qui l'ont informée des machines restées inutilisées pendant deux ans par manque d'électricité. Elle ne se sent pas copropriétaire de cet équipement qu'elle considère comme appartenant plutôt aux dirigeantes de l'association. L'opacité de la gestion des ressources et le sentiment croissant d'exploitation des membres de l'association par ses dirigeantes conduisent de plus en plus de maris à s'opposer à l'adhésion et à la participation de leurs femmes à l'association, qui semble également être le « jouet » de plusieurs dirigeantes qui s'en servent pour capter des ressources extérieures. Khady Diop pense que si la gouvernance de l'association et la motivation des membres ne font l'objet d'aucune amélioration, le soutien du projet DFC ne profitera qu'à une fraction de personnes détentrices de pouvoirs décisionnels.

démarche pourrait s'avérer efficace à long terme, dans le cadre de l'appropriation définitive du mécanisme DFC par les collectivités territoriales. Elle pourrait, à court terme, être mise en œuvre par l'intermédiaire des comités de sélection des projets, qui chargeraient plusieurs de leurs membres de mener, avant la sélection finale, la validation des projets et l'affectation des fonds, de courtes enquêtes sur les OCB dont les propositions ont été présélectionnées. Les résultats sur le terrain seront sinon rarement différents de ceux de sociétés privées, étant donné que le projet associe des entrepreneurs

sociaux ou courtiers professionnels (Bierschenk et coll., 2000) qui s'appuient sur leurs groupements pour mobiliser des ressources. Cette réalité ne signifie pas que les groupements locaux n'exercent aucune incidence positive sur la vie de leurs membres et la société en général. Ils offrent, au contraire, d'importantes opportunités à de nombreuses personnes, souvent cooptées par les dirigeants, en matière d'emploi, d'apprentissage, d'autonomisation, de voyages et de réalisations. Cependant, il convient d'accorder une attention particulière, non seulement aux types d'investissements sollicités par les OCB, mais

également au caractère inclusif de leurs projets, afin de renforcer la résilience de leurs membres et de la communauté dans son ensemble.

**L'absence de participation de certaines collectivités au suivi et à la réception des infrastructures est l'un des facteurs susceptibles de nuire au processus de DFC. Des changements doivent être apportés au mécanisme existant pour réduire le risque d'une collaboration fragilisée par le mécontentement de certaines parties prenantes.** Cette situation a été évoquée

au Sénégal où système de suivi technique en place dans le pays est efficace et inclut des acteurs concernés à trois niveaux (local, communal et régional) sous la coordination de l'ARD. Les rapports de suivi compilés sont également rendus disponibles au niveau de la commission locale. Toutefois, nous avons constaté que les acteurs au niveau départemental (divers experts techniques et responsables préfectoraux) n'étaient pas suffisamment pris en compte dans ce processus, même si certains d'entre eux étaient associés à plusieurs visites de sites.

Un Préfet de la région de Kaffrine a posé la question suivante : « *Comment imaginer que le Préfet, qui convoque les réunions à l'échelle départementale jusqu'à la réalisation des travaux, n'apprenne seulement la réception de ceux-ci à la radio ? Ce n'est pas normal !* ». Bien que les municipalités soient les titulaires des projets, il est souhaitable qu'elles soient encouragées à impliquer les préfets, qui jouent également un rôle majeur dans le processus. Au-delà des jeux de pouvoirs et des relations conflictuelles qui peuvent exister entre les acteurs, l'implication des autorités politiques et administratives au niveau des départements revêt une certaine importance pour la durabilité du processus. Certains préfets ont été associés à des missions de visites effectuées dans les villages bénéficiaires mais il reste souhaitable que cette possibilité soit renforcée, afin qu'ils ne se sentent pas exclus du processus de suivi et de la réception des infrastructures.

Cette même remarque s'applique à plusieurs agents des services techniques au niveau départemental, qui ont participé à l'ensemble du processus de sélection des projets, mais n'ont pas été impliqués au suivi et à la validation des travaux. La raison invoquée localement pour expliquer cette situation, comme dans le cas des préfets, fait état de l'appui dont les communautés locales bénéficient de la part de l'ARD, en toute indépendance, pour effectuer ce type de suivi et décider des personnes à inviter à la réception temporaire et finale de leurs infrastructures. Si cette justification, basée sur l'autonomie des collectivités territoriales dans la mise en œuvre de leurs projets DFC, est pertinente, il importe de souligner l'utilité du suivi des infrastructures par les experts qui ont participé à leur évaluation et connaissent mieux leurs caractéristiques. La supervision des chantiers par les services techniques consiste à permettre de suivre les projets durant la phase de mise en œuvre.

Nous avons ainsi estimé que le modèle au Mali est efficace car l'ensemble des acteurs concernés et la plupart des collectivités à différents niveaux sont impliqués dans les missions de suivi et la réception des travaux.

**Une autre limite constatée concerne le fait de déléguer la représentation de parties prenantes, tels que les OCB ou les populations à la base, à certaines personnes désignées.**

En effet, afin d'impliquer les bénéficiaires à la base, une tendance générale observée au Mali et au Sénégal est celle de désigner certains représentants, ou des *leaders d'opinions* pour assurer leur participation<sup>30</sup>. Cette pratique n'est pas inhabituelle et peut s'avérer concluante s'il existe un mécanisme solide de rapport et de partage d'information avec les personnes représentées. Bien que ce ne soit généralement pas le cas, nous avons toutefois constaté plusieurs situations où il y avait un décalage de l'accès à l'information entre les dirigeants locaux et l'ensemble de la population, en ce qui concerne

<sup>30</sup> La représentation des communautés locales par leurs dirigeants est courante au Mali et au Sénégal (voir également Bonis Charandé et coll., 2018, p. 25).

les investissements et les activités relatifs au projet DFC. Si ce mécanisme de représentation résulte en la création d'une classe de privilégiés, dont l'accès à l'information s'effectue au détriment de la population en général, il doit alors être corrigé, dans le but de garantir l'inclusion sociale.

Ces cas révèlent un écart entre le discours commun au sujet de la forte implication communautaire, et une réalité inhérente au modèle de la démocratie participative : une partie importante de la communauté est parfois exclue par manque d'information. Malgré les efforts considérables déployés par l'équipe DFC pour réduire les inégalités d'accès à l'information et à la prise de décision, notamment la mise en place de forums communautaires obligatoires, le problème ne semble pas entièrement résolu. Cette limite doit faire l'objet d'améliorations par le biais d'un renforcement du mécanisme d'établissement de rapports et de responsabilisation. Nous souhaitons citer deux exemples de situations, afin d'illustrer ce qu'il advient sur le terrain. Dans le village d'Ida Mouride, où la banque céréalière a été construite, plusieurs personnes ne semblent pas avoir été informées ni avoir participé au processus ayant conduit à la mise en place de l'infrastructure. Plusieurs acteurs, y compris des membres de l'équipe DFC, ont justifié cet état de fait, en indiquant que certaines personnes étaient souvent contrariées lorsque les choix effectués par la communauté au sujet de l'investissement final ne correspondaient pas à leurs idées ou propositions lors des consultations communautaires. Tout en reconnaissant la pertinence de cet argument, nous considérons qu'il existe parfois un véritable fossé entre les personnes susceptibles d'être perçues comme des « bénéficiaires de premier plan » et celles qui sont souvent des « bénéficiaires de deuxième plan ».

Une promenade d'étude que nous avons effectuée à Ida Mouride a révélé que seuls deux des quatre hameaux du village (Gokh Cissé et Gokh Bitelem Tchamen) se sentaient vraiment concernés par l'investissement, étaient impliqués dans les processus ayant conduit à

sa construction et se sentent copropriétaires de l'infrastructure. Les deux autres hameaux (Gokh Altu et Gokh Ganawe Khalle) étaient sous informés et considéraient la banque céréalière comme une initiative de l'autorité du village et de son entourage (conseillers, proches et autres), même s'ils ont constaté la pertinence de l'infrastructure pour l'ensemble des habitants du village. Plusieurs personnes ont même présumé que la banque céréalière appartenait au chef du village. D'autres personnes ont expliqué qu'elles avaient nommé des représentants pour participer aux échanges communautaires axés sur le choix de l'investissement, mais qu'elles n'ont plus été associées au reste du processus. Dans ce contexte, le concept de communautés bénéficiaires pourrait masquer de profondes disparités au niveau local si rien n'est fait pour changer la situation.

**Il y a aussi un changement local dans l'accès à l'information entre les différents villages impliqués dans le groupe de bénéficiaires des investissements DFC.** Si l'idée d'associer et d'étendre la propriété ou l'utilisation de divers investissements à d'autres villages avoisinants les principaux villages cibles est très bonne et potentiellement constructive pour favoriser l'inclusion sociale et la résilience des communautés, elle doit encore faire l'objet d'améliorations au stade actuel du processus DFC. Peu de personnes ont par exemple entendu parler de DFC dans le village d'Ida Gadiaga, voisin du village d'Ida Mouride et considéré comme cobénéficiaire de la banque céréalière. L'insécurité qui a cours au Mali n'a pas permis de visiter d'autres villages voisins, pour établir s'il s'agit d'une tendance, mais il semble que la situation s'améliore à ce sujet. Les autorités villageoises et les populations locales ont en effet confirmé avoir organisé des séances de sensibilisation, dans les villages avoisinants, afin de permettre à leurs voisins de tirer parti de leurs infrastructures, conformément aux normes communautaires établies. Il en a été ainsi à Saré-mala, en ce qui concerne le réseau local d'approvisionnement en

eau. L'absence de telles initiatives afin de diffuser des informations, depuis le village d'Ida Mouride aux villages avoisinants, a limité la connaissance de l'existence de la banque céréalière aux chefs du village et aux conseillers locaux d'Ida Gadiaga, ou limité la communication de celle-ci à leurs fils qui les représentent lors de diverses réunions tenues au titre du projet DFC. Un autre élément de preuve est que deux fils du chef de village et du conseiller local à Ida Gadiaga, respectivement, ont été intégrés au comité de gestion chargé de la banque céréalière d'Ida Mouride, en qualité de contrôleurs légaux. Les questions que nous avons posées pour mieux comprendre la stratégie adoptée pour diffuser l'information ont fait l'objet de réponses selon lesquelles la population locale n'était pas réceptive à l'information au sujet de DFC, ce qui n'est pas très convaincant.

Dans le village d'Ida Mbayene, bien que la méthode de désignation du représentant du village soit restée inchangée (le chef du village nomme son fils, afin qu'il représente le village au comité de gestion chargé de la banque céréalière d'Ida Mouride), le résultat a toutefois été différent. Le mécanisme de diffusion de l'information mis en place dans ce village a permis un partage plus large de l'information, ce qui a suscité l'enthousiasme constaté parmi les populations locales par rapport au fait de conserver leurs cultures dans la banque céréalière,

située pourtant à environ trois kilomètres de leur village. Cinq agriculteurs de ce village ont ainsi stocké leurs produits à Ida Mouride au cours de la dernière campagne agricole. Notre étude fait état de tous ces détails, afin de rappeler la nécessité d'éviter une quelconque asymétrie dans la communication de l'information, entre, un groupe de dirigeants et les membres de leurs réseaux sociaux, d'une part, et la communauté dans son ensemble, d'autre part. Toute atténuation de ces disparités, en renforçant la communication, en suivant le processus de nomination des représentants et en améliorant les mécanismes de rétroaction, continuerait de consolider l'inclusion sociale et la résilience des communautés locales.



## 4. Promouvoir la résilience au changement climatique par le biais de DFC

Le processus DFC étant participatif, les bénéficiaires rencontrés au cours de notre étude ont unanimement reconnu la pertinence des projets mis en œuvre pour renforcer leur résilience au changement climatique. Qu'il s'agisse de la banque céréalière, du parc à vaccination ou de l'unité de traitement de céréales au Sénégal, ou de la rizière, du site de maraîchage ou du réseau d'approvisionnement en eau potable au Mali, les populations se sont dites satisfaites de leur expérience dans le cadre du projet DFC. Les récits personnels des bénéficiaires, ou leurs témoignages divers au sujet d'autres personnes, ont révélé les effets positifs du processus de DFC et des investissements sur leurs conditions de vie (au niveau individuel, du ménage et de la communauté) et leur résilience face aux effets néfastes du changement climatique. Le concept de résilience, tel qu'il est mis en application par le projet DFC s'inspirant du programme BRACED, est relativement complexe et déroutant, même pour les acteurs qui mettent en œuvre le projet. Nous avons cherché, à travers cette étude, à déterminer de quelle manière les bénéficiaires des différents projets DFC perçoivent les effets des divers investissements sur leurs situations actuelles, et sont mieux à même, grâce aux changements survenus, de faire face aux chocs climatiques. Dans la plupart des cas, les communautés locales ne traitent que des aspects relatifs à leur résilience actuelle, sans se soucier davantage des situations qui pourraient advenir à long terme. Dans cette section, nous exposons des cas et des témoignages à partir desquels nous résumons les principaux effets identifiés par les communautés locales comme contribuant à leur résilience au changement climatique.

### 4.1 Résumé des effets de DFC sur la résilience au Sénégal

Les principaux avantages mentionnés par les bénéficiaires des trois investissements concernent le renforcement des divers actifs qui forment la base de leurs moyens de subsistance.

En ce qui concerne le capital humain, la mise en œuvre de DFC a développé les capacités des bénéficiaires, qui sont aujourd'hui plus conscients des effets du changement climatique et de la nécessité d'élaborer des projets d'investissement axés sur la résilience. Les capacités des femmes ont été considérablement renforcées, ce qui leur a donné plus de pouvoir dans la société et réduit leur dépendance à l'égard des hommes.

Les effets négatifs du processus et des investissements DFC, signalés au Sénégal, concernent l'unité de traitement de céréales de Kathiotte, dont les conditions de gouvernance ne facilitent pas la gestion inclusive au profit de ses membres. Bien que l'unité ne soit pas encore opérationnelle, l'opacité de la gestion des initiatives collectives, mentionnée par les bénéficiaires, n'a pas offert à ses membres la possibilité d'améliorer leurs connaissances sur le changement climatique, la résilience et la gestion des fonds climat. La faible implication des femmes membres du groupe bénéficiaire dans les processus DFC n'a pas suffi à améliorer le capital humain nécessaire à la mobilisation et à la gestion des fonds climat au niveau des OCB. Les relations sociales se sont également détériorées, au fil du temps, et pourraient s'aggraver, si les investissements n'apportent aucun changement significatif dans la vie des femmes membres de ces associations.

Les personnes seront démotivées, et les ménages, ainsi que l'ensemble de la communauté, seront davantage en conflit, car les hommes s'opposeront davantage à l'adhésion et à la participation de leurs femmes aux actions collectives. Bien que les machines et les équipements acquis constituent un capital physique important, les femmes ne s'attendent pas à ce qu'ils améliorent leurs conditions de vie individuelles, si rien ne change dans la gouvernance actuelle du groupe. L'accès restreint à l'électricité et à un espace adéquat ne

sont pas susceptibles d'encourager l'utilisation de l'investissement à court terme, même si les perspectives pourraient être meilleures à moyen et long terme. Leurs revenus individuels n'augmenteront pas et les conflits politiques entre les dirigeants ne contribueront pas à la cohésion sociale et à la solidarité communautaire, qui auraient pu exister autour des investissements. Ces réalités pourraient affaiblir la résilience individuelle et collective.

### Encadré 5 : Témoignage d'une agricultrice à Ndiobene Sama Lamo

Nabou Gueye est une agricultrice d'une soixantaine d'années dont le ménage compte 20 personnes. Elle possède un troupeau de trois vaches et 10 petits ruminants (moutons et chèvres) mais a eu beaucoup de difficulté à les faire vacciner, en raison de la rareté des vétérinaires et de l'inexistence d'un centre de vaccination approprié. Elle a soigné elle-même ses petits ruminants et sollicité les services de bergers et d'auxiliaires vétérinaires locaux, afin que soient administrés plusieurs vaccins et médicaments à son bétail.

Nabou Gueye est très satisfaite du parc à vaccination, construit dans le cadre du projet DFC, qui remplit deux fonctions principales dans le village : il facilite les procédures de vaccination animale et assume un rôle de médiateur lors de conflits entre les agriculteurs et les éleveurs. L'accès facilité à la vaccination incite les populations locales à faire vacciner leurs troupeaux régulièrement, afin qu'ils soient protégés de maladies et risques divers, et motive les vétérinaires à proposer des services, même s'ils doivent parcourir une longue distance jusqu'au village de Ndiobene, afin de vacciner les animaux locaux. Les vétérinaires sont principalement motivés par le fait qu'ils ne doivent plus aller de maison en maison, pour encourager les communautés à faire vacciner leurs animaux, et ne soient plus blessés lors de séances de vaccinations, comme c'était le cas

précédemment en raison de l'inadéquation des infrastructures.

En outre, les populations locales ont également utilisé le parc à vaccination à d'autres fins, ce qui atteste de l'inégalité des relations de pouvoir qui prévaut aujourd'hui entre les différents groupes socioprofessionnels. Le parc à vaccination a réduit le nombre des conflits opposant des agriculteurs et des éleveurs de la façon suivante, comme l'indique Nabou Gueye : « *Les conflits vont diminuer, car, si vous attrapez un animal (vache, mouton ou chèvre) qui a endommagé votre champs, vous l'enfermez immédiatement dans le parc à vaccination, dans l'attente de la venue de son propriétaire, et de son paiement de l'amende qui lui sera imposée pour pouvoir récupérer son animal* ».

Nabou Gueye estime que les hommes, qui possèdent souvent les plus grands troupeaux, bénéficient davantage de cette infrastructure que les femmes, qui ne comptent souvent que quelques têtes de bétail. La présence du parc dans le village est, dans tous les cas, perçue comme un moyen d'améliorer les conditions économiques et les moyens de subsistance des ménages pastoraux et d'agropasteurs locaux. Sa contribution à la résilience du ménage de Nabou Gueye est importante, du fait que ce dernier dépendait fortement des envois de fonds de ses enfants, qui vivent dans de grandes villes du Sénégal, comme Dakar.

## 4.2 Résumé des effets de DFC sur la résilience au Mali

Le développement de sites de production de riz et de légumes a amélioré la gestion environnementale relative aux déchets, à la fertilisation des sols et à la protection de l'environnement. Ces améliorations apportées à la gestion des ressources locales et, par voie de conséquence, à celle du capital naturel, ont été facilitées par divers équipements et matériaux, qui constituent un capital physique important dans un contexte d'inaccessibilité à l'eau, aggravé par les effets néfastes du changement climatique. Les infrastructures mises en place dans les trois villages de Sio présentent un caractère symbolique important, au-delà de leur contribution à la transformation socioéconomique des communautés locales.

En ce qui concerne le capital humain, les populations locales ont acquis de nombreuses connaissances à travers toutes les phases du processus DFC auxquelles elles ont été impliquées. Les collectivités territoriales et les communautés à la base ont appris, les unes les autres, sur le changement climatique, la résilience et l'élaboration de projets d'investissements résilients et sensibles au genre. Les femmes ont été particulièrement autonomisées grâce à leur accès facilité aux ressources (terres, moyens de production, etc.). Les jeunes ont également bénéficié du processus, en acquérant des connaissances et une motivation pour l'entrepreneuriat agricole. L'installation de systèmes d'adduction d'eau et d'autres équipements hydrauliques a conduit à une valorisation de la production agricole et suscité l'intérêt des jeunes. La production agricole est une source importante de création d'emplois.

Cela a également accru la disponibilité de la main-d'œuvre locale, grâce à la réduction de l'exode rural, un phénomène majeur mentionné par les personnes interrogées. La possibilité de produire des biens agricoles de façon moderne offre une solution aux départs massifs de jeunes pour des migrations dangereuses.

Le capital social s'est, pour sa part, particulièrement développé dans les villages bénéficiaires. La résolution des problèmes d'accès à l'eau a fondamentalement modifié les relations au sein des ménages qui étaient souvent en conflit. L'accès à l'eau n'a pas été facilité par l'accusation des femmes et les stéréotypes de leurs maris n'ont pas facilité l'accès à l'eau, qui est devenu problématique à cause des effets néfastes du changement climatique. L'épuisement des sources d'eau a alourdi la corvée des femmes, qui ont été victimes d'abus de toutes sortes, en raison de leur incapacité à satisfaire les besoins en eau de la communauté, alors que cela est traditionnellement considéré comme leur devoir familial.



La construction de sources d'eau modernes a favorisé la paix sociale et resserré les relations sociales au sein des ménages et de la communauté. Les diverses activités développées sur les sites construits ont renforcé la collaboration entre des acteurs de milieux différents, hommes et femmes, ainsi que la solidarité au niveau communautaire. Les relations des bénéficiaires avec leurs pairs non bénéficiaires créent

également une solidarité intercommunautaire, qui prend la forme d'apprentissages et d'appuis mutuels pour l'accès et la gestion de futurs projets d'investissement axés sur la résilience. Dans le contexte d'insécurité de la région de Mopti, cette solidarité intercommunautaire s'est aussi manifestée par l'attribution de terres à des personnes déplacées, victimes d'attaques

## Encadré 6 : Témoignage d'un agriculteur à Kouna

Abdouramane Touré est un agriculteur qui cultive le riz à la rizière de Kouna. Il a affirmé que la réalisation de l'investissement permettait de cultiver le riz en toutes saisons, même à la saison sèche, lorsque les pratiques utilisées pour les cultures ne produisent pas suffisamment de nourriture pour les habitants du village. Ces trois dernières saisons propres à la culture du riz (deux saisons sèches et une saison normale), il a accru le rendement et le volume de sa production à sa grande satisfaction. Il cultive un terrain de 0,25 ha, ce qui lui a permis de produire 26 sacs de 80 kg de riz, à la saison des pluies, et 27 sacs de 80 kg de riz aux deux saisons sèches. Sur les 80 sacs de riz produits, 30 d'entre eux ont été consommés par son ménage et 50, vendus au prix unitaire de 15 000 FCFA, représentant un total de 750 000 FCFA.

Abdouramane Touré a également souligné que le contrôle de l'eau, mis en place pour la rizière de Kouna, avait amélioré les conditions de vie de nombreuses personnes, notamment les ouvriers agricoles qui sont des travailleurs journaliers. Le contexte est également marqué par la nécessité de disposer de plus de main-d'œuvre pour faire face à l'augmentation des rendements. Les propriétaires de batteuses ont accru leur chiffre d'affaires et augmenté leurs revenus. Les éleveurs pastoraux ont plus facilement accès à d'importants volumes de paille de riz pour nourrir leur bétail en toutes saisons, alors que le contexte est marqué par l'appauvrissement des pâtures naturelles, ou leur inaccessibilité,

en raison de l'insécurité, des conflits et du terrorisme. La situation est difficile aux périodes sèches, lorsque plusieurs animaux meurent par manque d'eau ou de pâturage. Les troupeaux nourris grâce aux résidus ou aux sous-produits du riz (utilisés comme compléments alimentaires) sont plus productifs, ce qui améliore les revenus et le bien-être des ménages d'éleveurs pastoraux et d'agropasteurs. Les proches de leurs familles et les habitants des villages avoisinants bénéficient également de la mise en place de la riziculture, en pouvant accéder directement ou indirectement à divers produits ou sous-produits du riz (résidus, paille de riz, farine de riz, etc.) et en obtenant des aides pécuniaires. Le contrôle de l'eau sur le site de Kouna a fortement contribué à renforcer les relations sociales au sein de la communauté et redonné vie au village.

Les jeunes aptes au travail, précédemment inactifs et précaires, ont pu renforcer leurs compétences, ce qui a considérablement freiné l'exode rural dans le village. De nombreux jeunes hommes ont renoncé à travailler sur un site minier dangereux et parfois mortel. L'activité agricole a été modernisée grâce à l'investissement effectué sur le site. Une parcelle de 0,10 ha peut produire en moyenne 12 sacs de 80 kg de riz, ce qui suffit amplement à satisfaire les besoins alimentaires d'un ménage moyen de la région pour toute l'année. La riziculture est devenue une importante attraction économique et sociale à Kouna, et une réelle concorde unit les acteurs concernés par celle-ci.

terroristes, de déprédations et d'autres actes d'intimidation et de violence.

La réduction des conflits a suscité un environnement propice à la production et au développement. La sécurité alimentaire et nutritionnelle s'est améliorée. Les revenus des communautés ont augmenté, non seulement à travers le développement de l'activité agricole, mais aussi grâce à la promotion de l'élevage et d'autres sources de diversification des revenus (industrie de l'embouche, petit commerce, etc.). L'amélioration des revenus a facilité le financement de dépenses sociales (santé, éducation, mariage, etc.) contribuant à la résilience et au développement socioéconomique des

communautés locales. L'accès à l'eau potable reste l'une des réussites les plus importantes. Les répondants n'ont pas eu assez de mots pour exprimer leur satisfaction à son sujet. Un agriculteur de Saré-mala a déclaré : « *L'eau, c'est la vie et la vie, c'est tout. Le projet DFC nous a apporté l'eau. Je peux dire que DFC nous a donné la vie et qu'il nous a donc tout donné* ».

### 4.3 Effets perçus au Sénégal et au Mali

Les principaux effets du projet DFC sur la résilience dans les deux pays sont résumés au tableau 5.

Tableau 5 : Effets sur la résilience au Mali et au Sénégal

N°	Effets <sup>31</sup>	Sénégal	Mali
1.	Apprentissage, apprentissage mutuel et apprentissage par l'action	X	X
2.	Amélioration des conditions de vie et du bien-être général	X	X
3.	Amélioration des relations sociales au sein, et entre, les communautés	X	X
4.	Amélioration des revenus et diversification des sources de revenus	X	X
5.	Émancipation des femmes et réductions des dépendances	X	X
6.	Amélioration de la diversité alimentaire et de la sécurité nutritionnelle et alimentaire	X	X
7.	Promotion des soins de santé des personnes et des troupeaux	X	X
8.	Amélioration de la gestion des ressources naturelles et des projets d'investissement	X	X
9.	Réduction des conflits et promotion de la paix	X	X
10.	Utilisation des infrastructures pour réduire les conflits opposant les agriculteurs aux éleveurs et promouvoir une coopération pacifique entre ces derniers	X	
11.	Amélioration de la qualité et du volume des semences, de la conservation des produits récoltés et de la rétention et protection des animaux (élargissant l'accès aux marchés)	X	
12.	Réduction de l'exode rural		X
13.	Création d'emplois et d'entrepreneuriat		X

<sup>31</sup> Effets majeurs

## 5. Conclusions principales et recommandations

Les modèles DFC mis en œuvre au Sénégal et au Mali sont très inclusifs. Les acteurs rencontrés dans le cadre de la présente étude ont reconnu et apprécié, à l'unanimité, le processus de mise en œuvre du projet, procure une grande fierté aux communautés locales, en s'assurant que leurs besoins prioritaires soient pris en compte dans les processus de planification locale. Les deux points principaux de notre analyse concernent la garantie de l'inclusion sociale tout au long du processus DFC, ainsi que ses effets perçus sur la résilience. Nous sommes parvenus aux résultats suivants décrits ci-dessous.

Au Sénégal, la procédure est mise en œuvre de façon méthodique et experte, par l'intermédiaire d'une équipe jeune, très motivée et dynamique. Cela explique les témoignages positifs que nous avons recueillis auprès de tous les acteurs à propos de DFC. Les entités décentralisées mises en place pour accompagner le processus (CDA et CRA) sont utiles et efficaces. Leurs capacités doivent toutefois faire preuve d'un renforcement supplémentaire, afin d'accroître l'efficacité de leurs fonctions. Le forum communautaire est un outil puissant pour assurer l'inclusion sociale et l'adhésion des communautés locales aux processus DFC. Le screening environnemental et l'élaboration des théories du changement sont certes nouveaux, mais ils constituent des innovations importantes qui responsabilisent les communautés locales et améliorent leurs connaissances. L'enthousiasme suscité par ces activités favorise l'apprentissage, et explique la forte participation de la population locale au suivi des travaux, afin d'assurer leur qualité et leur durabilité. Le renforcement des capacités des comités locaux de gestion est très positif et soutient fortement la bonne gestion observée autour des différents investissements

étudiés ainsi que le climat détendu qui a cours lors des utilisations faites par les communautés.

Comme au Sénégal, le processus DFC mis en œuvre au Mali a été fructueux et apprécié de toutes les parties prenantes rencontrées dans le cadre de l'étude. La phase préparatoire, qui a été longue dans ce pays, bien que difficile dans le cadre de l'exécution du projet, s'est finalement révélée positive en assurant une inclusion sociale plus forte. Les populations locales ont une meilleure connaissance du processus DFC et sont mieux à même d'identifier des projets d'investissement résilients. Les consultations communautaires ont également renforcé cet état de fait en donnant aux communautés locales la possibilité d'exprimer leurs besoins prioritaires. L'examen des propositions, qui a eu lieu dans le cadre de plusieurs phases d'évaluation et de vérification, a abouti à la sélection de projets extrêmement pertinents, inclusifs et bien adaptés aux politiques de résilience et d'adaptation aux changements climatiques. L'autre dynamique très importante du processus d'inclusion sociale mise en œuvre au Mali concerne l'élaboration de propositions par les collectivités territoriales elles-mêmes, avec le soutien de diverses personnes sollicitées parmi leurs réseaux sociaux. Il s'agit d'une excellente opportunité d'apprentissage qui permet aux autorités des villages et à d'autres acteurs locaux de solliciter tous les appuis dont ils ont besoin pour élaborer et présenter un projet d'investissement. Les missions de suivi impliquent le plus grand nombre d'acteurs pertinents et de compétences disponibles, sans frustrations ou suspicion, comme c'est le cas au Sénégal. Les résultats se manifestent par la cohésion globale au sein des communautés et la haute qualité des structures bâties.

Nous mettons en lumière, en guise de conclusion, les points spécifiques sur lesquels le projet DFC devrait se concentrer, afin de maintenir et d'améliorer l'inclusion sociale dans ses processus.

## Poursuite des activités de sensibilisation et de formation

Toutes les activités d'information, de sensibilisation et de formation ont été très appréciées des parties prenantes locales. Elles ont formé un volet important du succès de l'inclusion sociale dans la région de Kaffrine et de Mopti. Les acteurs ont beaucoup appris du processus et sont aujourd'hui en mesure de mobiliser, de mettre en œuvre et de gérer des fonds climat de diverses manières. Si ces avancées sont loin d'être considérées comme acquises, et les acteurs, loin de maîtriser complètement et définitivement les divers concepts et fonctions pour de bon, il pourrait être important de renforcer davantage les formations dédiées à ces concepts ainsi qu'aux outils utilisés, dans le cadre d'activités de renforcement des capacités ou de la formation continue, afin d'informer les acteurs des dernières nouveautés. Nous proposons également que des activités de sensibilisation et de formation actualisées soient périodiquement organisées, afin d'accroître les connaissances des parties prenantes au cours des différentes étapes du processus DFC.

## Renforcement des exercices de consultations communautaires

Les consultations communautaires ont joué un rôle important dans l'inclusion sociale des populations locales dans le cadre de DFC. Un suivi en continu est toutefois nécessaire, afin de s'assurer que les idées et les projets proviennent réellement de la population et non de certaines élites influentes des villages. Les listes de présence et les procès-verbaux ne peuvent, à eux seuls, assurer la crédibilité des forums communautaires tenus par des collectivités territoriales. D'importants progrès ont été accomplis au sujet de la forme que doivent prendre les forums communautaires,

pour davantage garantir l'inclusion, principe fondamental du projet DFC. Nous encourageons vivement les équipes DFC de continuer à fournir les efforts nécessaires pour s'assurer, premièrement, que les collectivités territoriales organisent efficacement les forums communautaires et deuxièmement, que les populations locales et les différents groupes de la société participent réellement à l'identification de leurs besoins prioritaires. Nous suggérons de continuer à envoyer des représentants du projet DFC, ainsi que des membres des CCA, à ces réunions afin d'assurer leur mise en œuvre.

## Renforcement des capacités de rédaction indépendante de propositions

L'implication des populations locales dans la rédaction et la soumission de leurs projets d'investissement au niveau des villages est un atout majeur, comme nous l'avons constaté au Mali. Au Sénégal, cette phase du processus repose principalement sur les acteurs techniques départementaux, ce qui accorde moins de place à l'apprentissage et à l'amélioration des connaissances aux demandeurs. Ce point doit faire l'objet d'une capitalisation, afin de mieux inclure les acteurs au processus. Nous proposons de renforcer les capacités de tous les acteurs ayant contribué à la rédaction des projets communautaires, afin de susciter un « pôle de compétences locales » pour soutenir l'élaboration de projets pertinents et éligibles pour des fonds climat de plus grande envergure que ceux mis en place par DFC. Au Sénégal, plus précisément, il pourrait être approprié que les capacités des secrétaires municipaux et des secrétaires ou autres personnes qualifiées des OCB soient renforcées, afin qu'ils puissent élaborer des projets communautaires à leur initiative et de manière relativement indépendante. Il serait également judicieux d'identifier et de former, au niveau des villages ou des communes, d'autres personnes, qui pourraient assumer les fonctions de relais communautaires, en aidant les collectivités territoriales et les OCB à élaborer des projets axés sur la résilience

pertinents, inclusifs, admissibles, susceptibles d'être financés. Les jeunes peuvent être davantage impliqués dans cette activité, puisqu'ils assumeront tous ces processus à l'avenir.

## Révision du mécanisme d'évaluation et de sélection de projet

Au Sénégal, la question des avis techniques fournis lors de la phase de sélection des projets doit être résolue dans les plus brefs délais, afin d'assurer plus de crédibilité au processus de sélection des projets d'investissement soumis par les collectivités territoriales et les OCB. Les avis techniques de l'équipe chargée de DFC ne doivent pas être apparaître comme des vetos auxquels les membres du comité de sélection doivent se soumettre. De plus, les prestataires départementaux de services de conseil, qui concourent activement à la rédaction des projets aux côtés des acteurs de base, sont les référents techniques et professionnels de l'équipe chargée de DFC pour l'examen et la sélection des projets susceptibles d'être financés. Cette situation pourrait contribuer à alimenter les partis pris identifiés sur le terrain, qui sont à la base de la discorde entre l'équipe DFC et les membres du comité de sélection, qui soupçonnent qu'il y ait parfois du favoritisme et de l'injustice dans la sélection des projets.

Le mécanisme d'évaluation et de sélection des projets pourrait être révisé. L'équipe chargée de DFC pourrait, premièrement, accroître la sensibilisation et les capacités des membres des comités de sélection, et les doter des outils et des informations dont ils ont besoin pour évaluer les projets, en toute indépendance, et décider de ceux qui recevront un financement. Il pourrait être approprié de restructurer la configuration actuelle du comité de sélection, afin qu'il soit plus crédible en tant qu'outil de gouvernance des fonds climat. Si, deuxièmement, cette activité était retirée aux acteurs locaux, la procédure d'apprentissage souhaitée et encouragée, afin d'assurer la mise en place d'un mécanisme enraciné localement pour distribuer et gérer les fonds climat, serait

affaiblie. Nous avons également relevé, dans notre analyse, les forces et les faiblesses de l'option que représente l'évaluation croisée entre les ministères. La solution pourrait être de recourir à un jury indépendant d'évaluateurs locaux. Cependant, toutes ces options devront être discutées par les acteurs, afin de trouver la solution qui leur semble plus crédible et plus équitable pour tous. L'objectif sera de déléguer de nouveaux pouvoirs décisionnels au comité de sélection sans aucune ingérence de la part de l'équipe DFC.

## Implication plus précoce des acteurs à l'échelle nationale et des départements/cercles

Le système actuel de suivi et de réception des travaux prend en compte les acteurs aux niveaux local, municipal et régional, mais n'inclut pas fortement certains acteurs départementaux, tels que les préfets et les experts techniques qui assument d'importantes fonctions dans le processus de DFC. Cette situation est à la répartition adoptée des rôles, à la prise de décision autonome des collectivités territoriales et à la prestation de services d'assistance et de conseil, par l'ARD, dans le cadre de la gestion des travaux. Une solution judicieuse serait d'accroître la participation des acteurs départementaux au Sénégal.

Faire en sorte que les techniciens des secteurs concernés par les infrastructures en construction soient toujours associés aux missions de suivi constitue une avancée positive. Les vétérinaires et les spécialistes de la production animale devraient, par exemple, être inclus dans les délégations qui se rendent sur les sites, et assurent des missions de suivi pour les parcs de vaccination. La mobilisation de tous ces experts autour des projets pourrait améliorer la qualité des travaux réalisés et renforcer ainsi leur durabilité. Cette solution concerne, à la fois les projets des collectivités territoriales, et ceux des OCB. Sans pouvoir identifier tous les problèmes liés à la situation à Kathiotte au cours des quelques jours d'enquête, il nous a semblé qu'une insuffisance de contrôles, ou d'objectivité,

dans les choix effectués, aboutissait à la livraison de machines et d'équipements nécessitant une alimentation électrique dans un lieu non électrifié. Ce mauvais choix aurait pu être évité si l'expertise avait été associée à un choix plus rationnel. Le malheureux décès d'un acteur clé à l'électricité a également amoindri la réussite de l'investissement. Il serait, deuxièmement, judicieux de mieux associer les collectivités départementales aux missions de suivi et à la réception des projets d'investissement. En raison de l'intérêt politique que représentent ces deux activités, les préfets souhaitent y être plus étroitement associés. Il serait utile d'assurer l'autonomie des communautés locales dans la gestion du processus, et d'accroître la place accordée aux préfets, même de façon symbolique, notamment dans le contexte actuel, qui est fortement politique.

## Renforcement des processus d'inclusion des OCB

L'autorisation accordée aux OCB dans leurs demandes de financement de DFC est l'une des faiblesses du processus constatées dans le cadre de la présente étude. Si le cas de Kathiotte n'est pas considéré comme une réussite, il ne doit pas être généralisé. D'autres OCB ayant bénéficié de fonds DFC ont obtenu des résultats satisfaisants d'après les témoignages recueillis sur le terrain. L'association de femmes de Kathiotte est peut-être un cas isolé, mais il faut toutefois apprendre de celui-ci pour renforcer la gestion des fonds climat. En outre, le parrainage institutionnel des OCB par les collectivités territoriales, pourrait être amélioré. Bien que son format se soit amélioré au fil du temps, il serait judicieux d'approfondir les discussions menées avec les acteurs locaux pour trouver les moyens de modifier les modalités de sa mise en application.

Nous proposons, premièrement, qu'un audit organisationnel soit conduit préalablement à toute affectation de fonds à une OCB. Ceci ne devrait pas être une étude lourde et coûteuse, mais de petites enquêtes sont nécessaires pour vérifier la crédibilité des informations fournies dans les dossiers de candidature. Cet exercice pourrait

incomber au comité de sélection, qui désignerait plusieurs personnes pour la collecte des données relatives à la gouvernance. Ces données seraient utilisées après la phase de présélection pour valider les projets des OCB présélectionnés. Des experts extérieurs pourraient également être sollicités pour vérifier si les conditions d'une gouvernance participative et crédible sont en place pour permettre à une organisation locale de bénéficier des fonds DFC. La chaîne hiérarchique pourrait, deuxièmement, faire l'objet de deux solutions. Il semble plus aisé de supprimer le parrainage qui autorise les OCB à avoir directement accès au financement de DFC. Cette option va toutefois à l'encontre de la logique consistant à promouvoir un processus de financement climatique décentralisé, pour retomber dans les formes traditionnelles de soutien aux organisations locales. Une autre option consisterait à renforcer le parrainage, afin que les collectivités territoriales puissent surveiller la mise en œuvre des projets des OCB, dans le cadre de leur suivi des activités, et de la validation de leurs réalisations. Cette solution n'apaiserait toutefois pas les rivalités politiques qui tourneraient à l'avantage des autorités locales. Il est nécessaire, dans tous les cas, d'initier une réflexion à ce sujet, et de s'entretenir avec les acteurs concernés, afin de trouver un mécanisme plus conciliant.

## Consolidation du cadrage et de la compréhension du concept de résilience

À ce jour, la question de la résilience n'est pas encore très bien comprise par les populations à la base, en tout cas, pas au sens très théorique indiqué dans la documentation de DFC. Reconnaissant le fait que les connaissances traditionnelles ne correspondent pas nécessairement aux connaissances scientifiques, il convient de trouver un mécanisme permettant de les réconcilier dans l'objectif d'accroître les chances de réussite. Les effets induits par la procédure DFC, ainsi que par ses investissements, sur la résilience, mis en évidence par les études de cas et témoignages recueillis, révèlent que les liens sociaux et la confiance entre les acteurs se sont

fortement améliorés. Ces derniers ont beaucoup appris du processus et leurs capacités ont été renforcées. Cependant, les liens entre les résultats du projet et la résilience n'ont pas semblé très évidents sur le terrain.

Les formations axées sur la résilience offertes aux acteurs locaux doivent être consolidées. Il pourrait également être innovant d'initier des débats citoyens sur les fonds pour le climat et la résilience au niveau des individus, des ménages et des communautés. Les gens pourraient bien discuter de leur situation avant et après DFC et en déduire le sens réel des concepts utilisés dans le projet.

## Encouragement des champions de la résilience

Enfin, si les réalisations accomplies sur le terrain sont nombreuses, aucun événement de divertissement n'a été organisé autour du projet. Ce type d'actions pourrait toutefois encourager les acteurs de leurs efforts et constituer une source supplémentaire de motivation. On dit communément qu'après l'effort vient le réconfort. La reconnaissance mutuelle des efforts accomplis pourrait également constituer une autre source de motivation pour plus de succès.

Nous proposons d'initier une « Journée de la résilience climatique », au cours de laquelle des acteurs, individuels et groupes, seront reconnus et récompensés pour leurs contributions à la résilience à différentes échelles. La création d'un Prix de la résilience climatique, dans le cadre de DFC, pourrait également constituer une innovation judicieuse. Ce prix serait une nouvelle source de motivation pour les acteurs qui se forment à la gestion des fonds climat. Des initiatives de ce type pourraient, dans un contexte d'évaluations objectives de jurys indépendants, être une source d'émulation, renforcer l'apprentissage des acteurs, et accroître les chances de réussite des projets DFC. Le concours, établi par la Banque mondiale, pour élire « Les héros de l'inclusion sociale » pourrait être une source utile d'inspiration pour ce type d'initiative<sup>32</sup>. Ces événements axés sur l'inclusion sociale dans le cadre de la résilience au changement climatique pourraient être à l'origine, ou assurer le renouvellement, de la motivation des acteurs. Ils offriraient l'occasion précieuse d'encourager la création d'une communauté de *leaders* engagés dans la défense de l'inclusion sociale et de la résilience.

<sup>32</sup> Banque Mondiale (2017), concours « Les héros de l'inclusion sociale », disponible à l'adresse : <https://www.banquemonde.org/fr/events/2017/10/17/social-inclusion-heroes-sih-story-competition> (consulté le 30/03/2019)

# Références

Bahadur, A. V., Peters, K., Wilkinson, E., Pichon, F., Gray, K. & Tanner, T. (2015). *The 3As: tracking resilience across BRACED*. BRACED Working Paper. London: Overseas Development Institute (ODI).

Bennett, L (2002), Using empowerment and social inclusion for pro-poor growth: a theory of social change, *Working Draft of Background Paper for the Social Development Strategy Paper*, Washington, Banque mondiale.

Bierschenk, T., Chauveau, J. P. & Olivier de Sardan, J. P. (2000). *Courtiers en développement: les villages africains en quête de projets*. Paris: Karthala.

DFID, (2003). DFID Environment Guide: A guide to environmental screening. Available at: [https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/methodology-dfid-guide-to-environmental-screening-200306\\_en\\_2.pdf](https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/methodology-dfid-guide-to-environmental-screening-200306_en_2.pdf) (accessed 27/12/2018)

Gidley, J. M., Hampson, G. P., Wheeler, L. & Bereded-Samuel, E. (2010). From access to success: An integrated approach to quality higher education informed by social inclusion theory and practice. *Higher Education Policy*, 23(1), 123–147.

MACS-NB, (2006). *Une politique pour l'inclusion sociale: pourquoi pas?* Guide pratique 2006. Nouveau-Brunswick (Canada): Mouvement Acadien des Communautés en Santé du Nouveau-Brunswick (MACS-NB).

Programme National de Développement Local (PNDL), (2011). Etude : clarification des rôles et responsabilités des acteurs de la décentralisation. Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales. Rapport Final (Janvier 2011). Available at: [http://www.pndl.org/IMG/pdf/01\\_Rapport\\_clarification\\_des\\_roles\\_et\\_responsabilites\\_des\\_ac.pdf](http://www.pndl.org/IMG/pdf/01_Rapport_clarification_des_roles_et_responsabilites_des_ac.pdf) (accessed 27/12/2018).

United Nations Development Group (UNDG), (2017). Théorie du changement : Note d'orientation complémentaire relatives au Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD). Available at: [https://undg.org/wp-content/uploads/2017/06/UNDG-UNDAF-Companion-Pieces-7-Theorie\\_du\\_Changement.pdf](https://undg.org/wp-content/uploads/2017/06/UNDG-UNDAF-Companion-Pieces-7-Theorie_du_Changement.pdf) (accessed 28/12/2018)

Vinck, D. (2012). Manières de penser l'innovation. In Miège B. & Vinck D. (eds), *Les masques de la convergence: enquêtes sur sciences, industries et aménagements* (pp. 125–148). Editions des Archives Contemporaines, Paris, France

## Crédits photos:

pp. 7 and 35 : crédit Sagara Korke. Images d'un groupe de discussion de femmes, et d'un investissement DFC au Mali

p. 17 : crédit, Hannah Patnaik, entrevue avec informants clés au Sénégal

pp. 39, 44 and 46 : crédit, Daouda Cissé, images d'activités de communautés avec investissements DFC au Mali





# Organisations



## Near East Foundation (NEF)

Depuis plus de 30 ans, la NEF développe des approches de type communautaire et durable pour la gestion des forêts, de la pêche, des pâturages et des terres agricoles au Mali. Depuis son bureau principal à Sévaré, l'équipe de la NEF, composée d'environ 40 professionnels, s'efforce de mettre en oeuvre des programmes communautaires multisectoriels. La gestion des projets et la surveillance de la gouvernance sont assurées depuis le siège de la NEF à Syracuse (États-Unis).



## Innovation, Environnement, Développement (IED Afrique)

IED Afrique est une organisation indépendante à but non lucratif basée au Sénégal. Elle s'appuie sur une expérience de plus de 20 ans dans les pays d'Afrique de l'Ouest francophone et intervient sur les problématiques du développement durable et de citoyenneté en Afrique. L'organisation met l'accent sur les innovations méthodologiques et participatives.



## International Institute for Environment and Development (IIED)

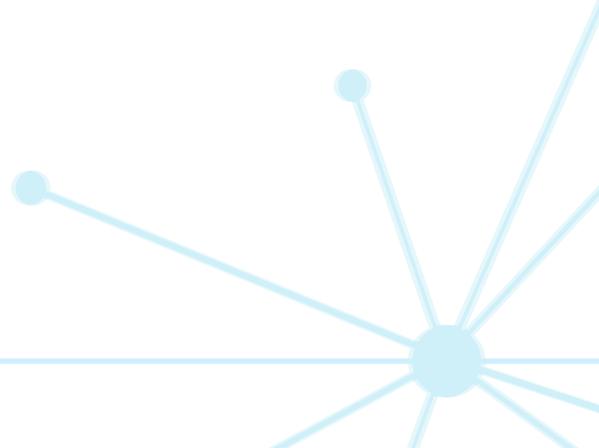
IIED est une organisation de recherche action et de politique qui promeut le développement durable en vue d'améliorer les économies locales et de protéger l'environnement sur lequel elles s'appuient. IIED est basée à Londres et travaille en Afrique, en Asie, en Amérique latine, au Moyen-Orient et dans le Pacifique.

Publié par Near East Foundation, avril 2019

Djohy, G. (2019). Inclusion sociale au sein de la Décentralisation des fonds climat au Mali et au Sénégal. NEF, New York. [http://www.neareast.org/download/materials\\_center/Social\\_Inclusion\\_DCF\\_Fr.pdf](http://www.neareast.org/download/materials_center/Social_Inclusion_DCF_Fr.pdf)

Near East Foundation  
110 W. Fayette Street, Suite 710  
Syracuse, New York 13202 USA

Imprimé sur du papier recyclé à base d'encre végétales.



# Décentralisation des fonds climat (DFC)

La *Décentralisation des fonds climat* (DFC) appuie les populations locales au Mali et au Sénégal afin qu'elles deviennent plus résilientes au changement climatique, grâce à des fonds d'adaptation localement contrôlés.

## Pour en savoir plus :

Les enseignements et données d'expérience du projet sont présentés dans plusieurs publications disponibles en ligne à l'adresse :

[www.neareast.org/braced](http://www.neareast.org/braced)

## Contacts :

Yacouba Dème: [ydeme@neareast.org](mailto:ydeme@neareast.org)

Ced Hesse: [ced.hesse@iied.org](mailto:ced.hesse@iied.org)

Bara Guèye: [baragueye@iedafrique.org](mailto:baragueye@iedafrique.org)

## Lectures complémentaires :

Mécanisme de Décentralisation des fonds climat: Principes et dispositif opérationnel au Mali et au Sénégal [http://www.neareast.org/download/materials\\_center/DCF\\_Mechanism\\_Fr.pdf](http://www.neareast.org/download/materials_center/DCF_Mechanism_Fr.pdf)

Décentralisation des fonds d'adaptation au climat au Mali – Fiche d'information  
[www.neareast.org/download/materials\\_center/Decentralisation-Mali-French.pdf](http://www.neareast.org/download/materials_center/Decentralisation-Mali-French.pdf)

Décentralisation des fonds d'adaptation au climat au Sénégal – Fiche d'information  
[www.neareast.org/download/materials\\_center/Decentralising-Senegal-French.pdf](http://www.neareast.org/download/materials_center/Decentralising-Senegal-French.pdf)

Climate adaptation funds – Backgrounder (en anglais)  
<http://pubs.iied.org/17341IIED/>

Évaluer la résilience : Concilier les connaissances endogènes et la planification locale – Policy Brief  
[www.neareast.org/download/materials\\_center/DFC\\_Policy\\_Brief\\_Fr.pdf](http://www.neareast.org/download/materials_center/DFC_Policy_Brief_Fr.pdf)

Suivi de l'adaptation et mesure du développement (TAMD) : manuel de planification locale  
<https://pubs.iied.org/pdfs/10133FIIED.pdf>

Pour toutes les publications du projet DFC, veuillez consulter :  
[www.neareast.org/resources/#braced](http://www.neareast.org/resources/#braced)

Near East Foundation, 110 W. Fayette Street, Suite 710  
Syracuse, New York 13202 USA

 +1 315-428-8670  [info@neareast.org](mailto:info@neareast.org)  [www.neareast.org](http://www.neareast.org)

Avril 2019

Rapport de  
recherche



Ce document a été financé par le département d'aide du gouvernement britannique (UK aid) ; cependant les points de vue exprimés ne reflètent pas nécessairement les politiques officielles de celui-ci.